Portrait statistique des jeunes par région

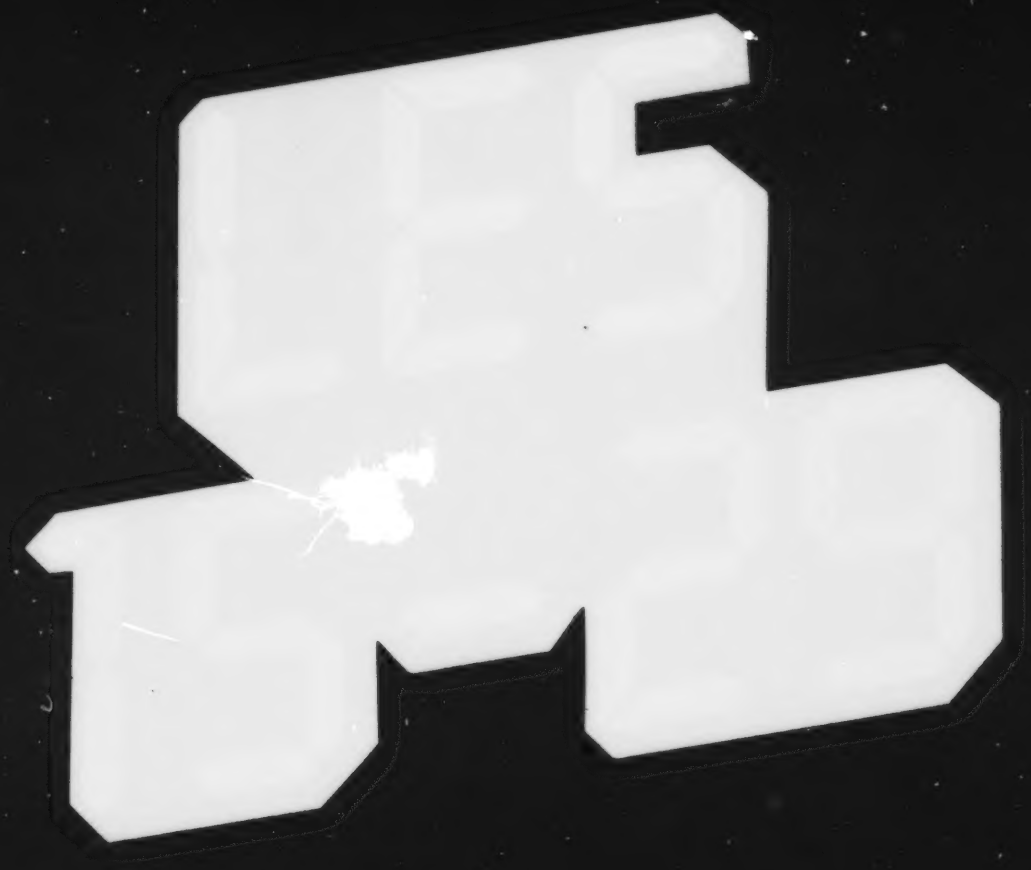

1985

Année internationale de la jeunesse

Québec

85-3149/

Les 15-29

Portrait statistique des jeunes par région

Québec

Pour tout renseignement concernant le BSQ et les données statistiques qui y sont disponibles, s'adresser au :

Centre d'information et de documentation
Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3
Tél. : (418) 643-5116

ou

1410, rue Stanley, 3e étage
Montréal (Québec)
H3A 1P8
Tél. : (514) 873-4722

ou

Tél. : 1-800-463-4090
(aucun frais d'appel)

Ce travail a été réalisé au Service de la population et de l'emploi par: Erik Grandjean, sous la direction de Michel Meunier.
Ont collaboré aux différentes étapes de ce projet:
Pierre de Rainville
Paul Simard
Monique Savard
Monique P.-Nadeau
Estelle Hamondon
Maggy Trudelle.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Quatrième trimestre 1984

ISBN 2-551-08963-8

Reproduction autorisée à condition de mentionner la source

Avant-propos

Invité par le Secrétariat à la jeunesse au mois d'août dernier à préparer un dossier statistique par région administrative sur la situation des jeunes, le Bureau de la statistique a dû recourir à la collaboration de plusieurs autres organismes et requérir des compilations spéciales car les données régionalisées ne sont pas, dans la plupart des cas, disponibles dans les publications habituelles. Le présent document réunit donc l'information qui a pu être rendue disponible rapidement sur une base régionale, relativement à la fréquentation scolaire des jeunes, leur passage de l'école au milieu du travail, leur participation au marché du travail, leur présence à l'aide sociale. Les données présentées sont celles de la dernière année pour laquelle des données existent.

Il nous faut donc remercier de leur collaboration efficace les ministères du Revenu, de l'Éducation et de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu ainsi que Statistique Canada; la réalisation de ce dossier eût été impossible sans leur concours. Plusieurs services du Bureau ont contribué à la production de ce dossier: le Service de l'analyse et de la prévision démographiques, le Service des statistiques sociales et le Service de la population et de l'emploi qui en a assuré la production. Monsieur Erik Grandjean a coordonné la cueillette des données et rédigé ce texte sous la direction de monsieur Michel Meunier.

La directrice générale,

Nicole P.-Gendreau

Table des matières

		Page
AVANT-PROPOS		3
TABLE DES MATIÈRES		4
LISTE DES TABLEAUX		6
INTRODUCTION		9
CHAPITRE 1 -	LES JEUNES QUÉBÉCOIS DANS LA POPULATION, AUJOURD'HUI ET DEMAIN	11
1.1	Répartition régionale des jeunes au Québec en 1983	11
1.2	Les jeunes dans les perspectives démographiques pour l'an 2000	13
CHAPITRE 2 -	LES JEUNES ET LES ÉTUDES	17
2.1	Les jeunes étudiants au secondaire	17
2.2	Les jeunes étudiants au collégial	19
2.3	Les jeunes étudiants universitaires	21
CHAPITRE 3 -	LES JEUNES ET LA TRANSITION ÉTUDES-TRAVAIL	27
3.1	Les jeunes finissants du secondaire professionnel	27
3.2	Les jeunes finissants de l'université	31
CHAPITRE 4 -	LES JEUNES ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL	39
4.1	Les jeunes et les marchés du travail régionaux	39
4.2	Les jeunes par secteur d'activité économique	44
4.3	Les jeunes propriétaires d'entreprise	46

Page

CHAPITRE 5 - LES JEUNES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE 51

5.1 La dépendance à l'aide sociale 52
5.2 La durée continue de séjour à l'aide sociale et le niveau de scolarité des bénéficiaires 56

CONCLUSION 61

ANNEXES 66

ANNEXE A - CLIENTÈLE ÉTUDIANTE AU SECONDAIRE PROFESSIONNEL, SELON LA DURÉE ET LA SPÉCIALISATION DES ÉTUDES 67

ANNEXE B - CLIENTÈLE ÉTUDIANTE AU COLLÉGIAL SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT ET LE DOMAINE DE SPÉCIALISATION 71

ANNEXE C - SITUATION DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES, SELON LA SPÉCIALISATION 77

ANNEXE D - SITUATION DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES QUI ONT UN EMPLOI, SELON LA SPÉCIALISATION 87

ANNEXE E - TAUX D'ACTIVITÉ DES JEUNES DE 15 À 24 ANS, SELON LE SEXE ET LE NIVEAU DE SCOLARITÉ OBTENU 97

ANNEXE F - TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES DE 15 À 24 ANS 99

Liste des tableaux

		Page
1	Répartition régionale des jeunes au Québec, 1983	12
2	Répartition régionale des jeunes au Québec: prévisions pour l'an 2000	15
3	Clientèle étudiante au secondaire, selon le groupe d'âge et le sexe, 1982-1983	18
4	Clientèle étudiante au collégial, selon le groupe d'âge, 1982-1983	20
5	Clientèle étudiante au collégial, selon le type d'enseignement, 1982-1983	22
6	Clientèle universitaire, à temps plein, par groupe d'âge, 1983	24
7	Clientèle universitaire, à temps partiel, par groupe d'âge, 1982-1983	26
8	Situation globale des finissants du secondaire professionnel par rapport au marché du travail, mars 1982	29
9	Taux de chômage par durée de cours, par région et par sexe, mars 1982	30
10	Taux de correspondance emploi-formation par région et par durée de cours pour les emplois à temps plein, mars 1982	32
11	Situation des diplômés de 1980, deux ans après l'obtention de leur baccalauréat	34
12	Situation des diplômés de 1980 qui ont un emploi	35
13	Taux d'activité des jeunes, par groupe d'âge, 1983	40
14	Catégorie d'emploi des jeunes, par groupe d'âge, 1983	42
15	Nombre de chômeurs, taux de chômage et durée du chômage des jeunes, par groupe d'âge, 1983	43
16	Population active occupée de 15 à 24 ans selon le sexe et le secteur d'activité économique, 1981	45

Page

17	Source principale des revenus de travail des jeunes de 15 à 19 ans, 1982	47
18	Source principale des revenus de travail des jeunes de 20 à 24 ans, 1982	48
19	Source principale des revenus de travail des jeunes de 25 à 29 ans, 1982	49
20	Bénéficiaires de l'aide sociale de moins de 30 ans, selon l'aptitude au travail et la catégorie de ménage, mars 1984	53
21	Bénéficiaires de l'aide sociale de moins de 30 ans, aptes au travail, selon le sexe et l'âge, mars 1984	55
22	Bénéficiaires de l'aide sociale de moins de 30 ans, aptes au travail, selon la durée de présence continue à l'aide sociale, mars 1984	57
23	Bénéficiaires de l'aide sociale de moins de 30 ans, aptes au travail, selon le niveau de scolarité, mars 1984	59

Introduction

À la veilie de l'ouverture, en 1985, de l'Année internationale de la jeunesse, le gouvernement québécois, par l'intermédiaire de son Secrétariat à la jeunesse, a invité les jeunes à onze symposiums régionaux sur les jeunes et l'emploi. Ce dossier statistique sur les jeunes a été préparé à la demande du Secrétariat à la jeunesse dans le but de fournir à l'ensemble des participants un premier matériel de réflexion.

Réalisé dans des délais très courts, ce dossier veut surtout remédier à l'absence de données statistiques régionalisées. Il représente un effort de synthèse de plusieurs données statistiques de différentes origines. Il dresse un portrait des jeunes à un moment donné dans le temps à l'aide des statistiques les plus récentes pour chacune des caractéristiques à l'examen. Il a fallu recourir à des données des années 1981, 1982, 1983 et 1984. Malgré la multiplicité des années de référence, il ne s'agit pas d'une analyse qui traite de l'évolution des phénomènes concernant les jeunes mais bien d'une analyse statique, d'un portrait des jeunes des années 1981-1983. Une bonne proportion des données présentées dans ce dossier proviennent notamment de quelques fichiers administratifs du gouvernement du Québec. Dans le cadre de la préparation de ce dossier, des compilations spéciales ont été réalisées à partir de fichiers du ministère de l'Éducation, du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu ainsi que du ministère du Revenu. D'autres compilations spéciales ont aussi été réalisées à partir de l'enquête sur la population active et du recensement de la population de Statistique Canada. Notons enfin le recours aux estimations et prévisions de population du Bureau de la statistique du Québec. Comme le lecteur l'aura noté, la plupart des statistiques présentées dans ce dossier ont pu l'être grâce à des compilations spéciales; c'est donc dire qu'elles sont le plus souvent inédites.

Ce rapport est composé de cinq chapitres qui traitent de divers aspects de la vie des jeunes Québécois.

Le premier chapitre brosse un portrait démographique des jeunes dans les régions du Québec; il décrit leur répartition régionale, selon le sexe et le groupe d'âge. On présente également des perspectives démographiques à l'horizon de l'an 2000.

Le second chapitre traite d'une des activités principales des jeunes: la fréquentation scolaire. Il est divisé en trois sections: la première présente les jeunes étudiants du secondaire; la seconde, les jeunes étudiants du collégial et la troisième s'intéresse aux étudiants de l'université.

Le troisième chapitre donne un aperçu de la transition entre les études et le marché du travail. Deux groupes de jeunes finissants sont étudiés plus particulièrement: les jeunes finissants du secondaire professionnel et les jeunes diplômés de l'université. Dans chacun des cas, on présentera la situation des jeunes, une ou deux années après l'obtention de leur diplôme. On fera état notamment de leur position sur le marché du travail ainsi que de leur perception de l'adéquation entre les études suivies et l'emploi obtenu.

Le quatrième chapitre porte spécifiquement sur le marché du travail. La population active, l'emploi (à temps plein ou à temps partiel), le chômage et sa durée y seront successivement traités. On présentera également des renseignements sur les secteurs d'activité économique dans lesquels se retrouvent les jeunes. On examinera la situation des jeunes dont le principal revenu est un revenu d'entreprise.

Pour terminer, le cinquième chapitre dresse un tableau statistique des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale. Leurs caractéristiques principales y sont présentées. On étudiera notamment leur composition par âge, sexe, situation familiale, niveau de scolarité et durée de présence continue à l'aide sociale.

Avant de développer ces différents points, on doit rappeler que l'ensemble des renseignements contenus dans ce rapport seront ventilés par région administrative. En ce qui concerne les données relatives aux clientèles universitaires, la désagrégation sera basée sur la localisation des différents centres universitaires. Enfin, en l'absence d'une définition universellement acceptée de ce qu'est un jeune, il fallait choisir; ce choix, il a été dicté surtout par l'organisation des statistiques disponibles et par les limites administratives imposées par certains programmes qui s'adressent aux jeunes. L'intervalle d'âge qui a été retenu regroupe les jeunes de 15 à 29 ans. Souvent, trois groupes seront distingués: les 15-19 ans, les 20-24 ans et les 25-29 ans. Enfin, les données seront fréquemment ventilées selon le sexe.

CHAPITRE 1

LES JEUNES QUÉBÉCOIS DANS LA POPULATION AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Le premier chapitre dresse un tableau général des jeunes Québécois, par région administrative. Dans une première partie, on présente la situation démographique actuelle des jeunes, alors que la seconde partie de ce chapitre s'intéresse aux perspectives démographiques à l'horizon de l'an 2000.

1.1 Répartition régionale des jeunes au Québec en 1983

On donne, au tableau 1, une répartition de la population des jeunes de 15 à 29 ans au Québec, par région administrative, selon le sexe et trois groupes d'âge. Ces données sont des estimations pour l'année de référence 1983. Elles sont basées sur les derniers indicateurs démographiques disponibles issus du dernier recensement de 1981. On peut donc leur accorder la plus grande confiance.

Ce tableau révèle que l'ensemble du Québec compte 1 818 244 jeunes de 15 à 29 ans. Ces jeunes représentent 35,4% de l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Ils forment donc un groupe important dans la population en âge de travailler.

La ventilation par région administrative fait ressortir certains écarts significatifs. La région relativement la plus jeune est le Nouveau-Québec qui compte 46,8% de personnes âgées de 15 à 29 ans. On sait, cependant, qu'il s'agit d'une région peu habitée puisqu'elle ne compte que 11 467 habitants de plus de 15 ans. Parmi les régions qui connaissent les ratios jeunes/population de base les plus élevés, on relève également la Côte-Nord (43%), l'Abitibi-Témiscamingue (41%) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (40,6%).

---

1. Perspectives démographiques régionales, 1981-2006, BSQ, 1984.

TABLEAU 1

RÉPARTITION RÉGIONALE DES JEUNES AU QUÉBEC, 1983

	Région	15-19 ans			20-24 ans			25-29 ans			Ensemble des jeunes (15-29 ans)	Population de base (15 ans et +)	Ratio jeunes/ population de base (%)
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total			
01	Bas-St-Laurent-Gaspésie	11 931	11 266	23 197	11 998	11 938	23 936	11 259	11 225	22 484	69 617	182 746	38,1
02	Saguenay-Lac-St-Jean	14 584	13 796	28 380	16 900	16 429	33 329	15 884	14 986	30 870	92 578	228 231	40,6
03	Québec	45 314	43 249	88 563	52 063	50 825	102 888	49 957	50 353	100 310	291 761	819 977	35,6
04	Trois-Rivières	19 717	18 228	37 945	21 906	21 365	43 271	20 922	20 030	40 952	122 168	351 768	34,7
05	Estrie	11 189	10 619	21 808	11 343	11 566	22 909	10 740	10 963	21 703	66 420	187 712	35,4
6N	Montréal-Nord*	37 768	35 824	73 592	39 341	37 383	66 724	37 230	38 383	75 613	215 929	642 447	33,6
6S	Montréal-Sud	49 517	47 022	96 539	52 324	50 018	102 342	49 115	50 464	99 579	298 460	843 340	35,4
6M	Île-de-Montréal	68 378	66 568	134 946	87 970	90 543	178 513	84 048	83 889	167 937	481 396	1 457 448	33,0
07	Outaouais	13 718	13 308	27 026	13 461	13 782	27 243	12 914	13 443	26 357	80 626	215 498	37,4
08	Abitibi-Témiscamingue	7 794	7 502	15 296	8 322	8 104	16 426	8 010	7 665	15 675	47 397	115 714	41,0
09	Côte-Nord	6 121	6 127	12 248	5 915	6 135	12 050	6 163	6 060	12 223	36 521	84 999	43,0
10	Nouveau-Québec	1 013	962	1 975	900	885	1 785	828	782	1 610	5 370	11 467	46,8
Ensemble du Québec		287 044	274 471	561 515	322 443	318 973	641 416	307 070	308 243	615 313	1 818 244	5 141 347	35,4

* Incluant Laval (Île Jésus).

Source: Perspectives démographiques régionales, 1981-2006, Bureau de la statistique du Québec, 1984.

À l'opposé, les régions de l'Île-de-Montréal (33%), de Montréal-Nord (33,6%) et de Trois-Rivières (34,7%) connaissent la proportion de jeunes la plus faible. Notons, à cet égard, que la région de Montréal dans son ensemble représente 57,2% de la population de 15 ans et plus au Québec et affiche des proportions faibles de jeunes (33,8%). Elle contribue donc fortement à abaissser le poids démographique des jeunes dans l'ensemble du Québec.

1.2 Les jeunes dans les perspectives démographiques pour l'an 2000

Avant d'exposer la situation probable des jeunes dans la population à la dernière année de notre siècle, il est bon de rappeler les différentes composantes de l'évolution démographique ainsi que les hypothèses qui furent retenues.

Les quatre composantes de l'évolution démographique sont la mortalité, la fécondité, la mobilité interne et la mobilité externe.

En ce qui a trait à la mortalité, l'étude du BSQ déjà citée retient une seule hypothèse basée notamment sur l'extrapolation des tendances observées entre 1971 et 1981.

La fécondité, quant à elle, a fait l'objet de quatre hypothèses distinctes. On remarquera cependant que le choix de l'un ou l'autre de ces scénarios n'affecte pas les données sous analyse.

En effet, on ne retient, dans le présent dossier, que les chiffres de la population âgée de plus de 15 ans. Or, les personnes qui feront partie de ces classes d'âge en l'an 2000 sont déjà nées en 1984 ou naîtront en 1985.

Enfin, les dernières composantes de l'évolution démographique relatives aux divers types de migration (internationale, interprovinciale et interrégionale) ont fait l'objet de 18 hypothèses combinées et on a retenu, dans les trois cas, le scénario moyen. C'est ainsi que les migrations internationales apporteraient un solde moyen positif de 13 000 personnes en 1992, alors que les migrations interprovinciales généreraient des pertes moyennes de 15 000 habitants en 1989. Les migrations interrégionales sont, quant à elles, basées sur une extrapolation des tendances décennales observées.

C'est donc sous ce corps d'hypothèses que l'on présente au tableau 2 les perspectives démographiques des régions du Québec pour l'an 2000.

Le nombre de jeunes âgés de 15 à 29 ans diminue dans l'ensemble du Québec. En l'an 2000, ils ne seront plus que 1 364 343, ce qui, par rapport à une population de base qui s'accroît, représente une proportion de seulement 23,7%. La part des jeunes dans la population de base sera donc passée de 35,4% en 1983 à 23,7% en l'an 2000, ce qui représente une diminution du poids démographique des jeunes de 11,7 points de pourcentage.

La ventilation régionale des perspectives démographiques présentera, quant à elle, la même structure qu'en 1983. Bien que la part des jeunes dans la population de 15 ans et plus diminue fortement dans toutes les régions, celles qui conserveront, en l'an 2000, la proportion la plus élevée de jeunes restent le Nouveau-Québec (36,2%), la Côte-Nord (29%), l'Abitibi-Témiscamingue (27,5%) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (26,5%).

En revanche, parmi les régions où la proportion de jeunes sera la plus faible en l'an 2000, on retrouve l'Île-de-Montréal (22,7%), Trois-Rivières (22,7%) et Montréal-Nord (23,1%), auxquelles s'ajoute la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie (23,1%).

Les données démographiques présentées permettent d'illustrer un phénomène fondamental: les jeunes de 15 à 29 ans représentent plus du tiers (35,4%) de la population de base (15 ans et plus) en 1983. Leur poids démographique va en diminuant pour se situer à un peu plus du cinquième (23,7%) de la population de base en l'an 2000. À la lumière de ces données, on peut clore ce chapitre sur deux remarques. D'une part, le phénomène de vieillissement de la population en âge de travailler, consécutif à la fin récente du "baby-boom", affectera de façon profonde la structure par âge de la population de 15 ans et plus d'ici la fin de ce siècle. D'autre part, cette observation s'applique de façon uniforme à chacune des régions administratives du Québec, puisque aucune d'entre elles ne pourra éviter l'ampleur de cette mutation.

TABLEAU 2

RÉPARTITION RÉGIONALE DES JEUNES AU QUÉBEC: PRÉVISIONS POUR L'AN 2000

	Région	15-19 ans			20-24 ans			25-29 ans			Ensemble des jeunes (15-29 ans)	Population de base (15 ans et +)	Ratio jeunes/ population de base (%)
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total			
01	Bas-St-Laurent-Gaspésie	8 242	7 714	15 956	7 775	7 281	15 056	7 248	6 898	14 146	45 158	195 798	23,1
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	12 980	12 171	25 151	12 551	11 680	24 231	10 408	9 875	20 283	69 665	262 517	26,5
03	Québec	36 314	34 694	71 008	37 509	36 008	73 517	34 561	33 294	67 855	212 380	895 950	23,7
04	Trois-Rivières	16 306	15 339	31 645	16 121	14 943	31 064	13 861	12 756	26 617	89 326	394 167	22,7
05	Estrie	8 660	8 151	16 811	8 643	8 301	16 944	7 606	7 613	15 219	48 974	206 275	23,7
6N	Montréal-Nord*	34 062	31 958	66 020	32 870	31 109	63 979	32 167	31 931	64 098	194 097	840 549	23,1
6S	Montréal-Sud	45 056	42 270	87 326	45 564	42 840	88 404	44 390	42 654	87 044	262 774	1 084 836	24,2
6M	Île-de-Montréal	46 248	45 834	92 082	52 841	53 510	106 351	54 980	54 188	109 168	307 601	1 357 620	22,7
07	Outaouais	10 162	9 649	19 811	10 095	10 096	20 191	10 878	10 870	21 748	61 750	260 123	23,7
08	Abitibi-Témiscamingue	6 608	6 185	12 793	6 247	5 902	12 149	5 909	5 484	11 393	36 335	131 967	27,5
09	Côte-Nord	4 748	4 497	9 245	5 276	5 239	10 515	5 339	5 256	10 595	30 355	104 682	29,0
10	Nouveau-Québec	880	958	1 838	978	1 061	2 039	1 032	1 019	2 051	5 928	16 388	36,2
Ensemble du Québec		230 266	219 420	449 686	236 470	227 970	464 440	228 379	221 838	450 217	1 364 343	5 750 872	23,7

* Incluant Laval (Île Jésus).

Source: Perspectives démographiques régionales, 1981-2006, Bureau de la statistique du Québec, 1984.

CHAPITRE 2

LES JEUNES ET LES ÉTUDES

La première activité des jeunes, analysée ici, a trait à la fréquentation scolaire. En effet, dans le groupe d'âge de 15 à 29 ans, on peut s'attendre à retrouver la plupart des étudiants, que ce soit du niveau du secondaire, du collégial ou de l'université, qu'il s'agisse d'enseignement général ou professionnel.

Ce chapitre comporte donc trois sections, portant successivement sur les différents niveaux d'étude. On y présentera des données ventilées, par région administrative, sur les clientèles étudiantes, par sexe, groupe d'âge et spécialisation d'étude.

2.1 Les jeunes étudiants du secondaire

La population étudiante type, au niveau secondaire, devrait être constituée de jeunes dont l'âge se situe à 12-13 ans en secondaire 1 pour atteindre 16 à 18 ans en secondaire 5. Bien sûr, il y a des étudiants plus précoces et d'autres qui reviennent terminer leur secondaire à 20 ans ou plus.

Lorsqu'on s'arrête aux jeunes de notre univers d'analyse (les 15-29 ans), on trouve les résultats suivants: en 1982-83, 251 705 jeunes de 15 à 19 ans fréquentaient l'école secondaire ainsi que 3 155 jeunes de 20 à 24 ans. Le nombre de jeunes de 20 à 24 ans étant ausi peu élevé au niveau secondaire, il n'a pas été retenu lors du calcul des taux de fréquentation (au tableau 3).

Le taux de fréquentation du secondaire est mesuré par le rapport entre le nombre d'étudiants au secondaire de 15 à 19 ans et le nombre total de jeunes appartenant au même groupe d'âge. Pour l'ensemble du Québec, cet indicateur s'élève à 44,8%. C'est dire que près de la moitié des jeunes de cet âge fréquentent l'école secondaire.

Certains écarts régionaux sont à noter. C'est ainsi que des régions telles que le Nouveau-Québec (30,9%) et la Côte-Nord (39%) se particularisent par un taux de fréquentation moindre au niveau secondaire. D'autres, en revanche, connaissent des

TABLEAU 3

CLIENTÈLE ÉTUDIANTE AU SECONDAIRE, SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, 1982-83

	Région	15-19 ans			20-24 ans			Total			Ensemble des jeunes de 15 à 19 ans	Taux de fréquentation du secondaire** (%)
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total		
01	Bas-St-Laurent-Gaspésie	5 783	4 934	10 717	71	40	111	5 864	4 974	10 838	23 197	46,2
02	Saguenay-Lac-St-Jean	7 272	6 236	13 508	131	88	219	7 403	6 324	13 727	28 380	47,6
03	Québec	21 255	18 917	40 172	385	289	674	21 640	19 206	40 846	88 563	45,4
04	Trois-Rivières	10 237	8 497	18 734	151	157	308	10 388	8 654	19 042	37 945	49,4
05	Estrie	5 718	4 928	10 646	85	79	164	5 803	5 007	10 810	21 808	48,8
6N	Montréal-Nord*	17 036	14 794	31 830	84	75	159	17 120	14 869	31 989	73 592	43,3
6S	Montréal-Sud	21 484	18 939	40 423	113	89	202	21 597	19 028	40 625	96 539	41,9
6M	Île-de-Montréal	31 398	29 067	60 465	438	685	1 123	31 836	29 752	61 588	134 946	44,8
07	Outaouais	6 260	5 599	11 859	39	41	80	6 299	5 640	11 939	27 026	43,9
08	Abitibi-Témiscamingue	4 308	3 657	7 965	45	32	77	4 353	3 689	8 042	15 296	52,1
09	Côte-Nord	2 578	2 198	4 776	9	16	25	2 587	2 214	4 801	12 248	39,0
10	Nouveau-Québec	313	297	610	6	7	13	319	304	623	1 975	30,9
	Ensemble du Québec	133 642	118 063	251 705	1 557	1 598	3 155	135 199	119 661	254 860	561 515	44,8

* Incluant Laval (Île Jésus).

** Égal au rapport entre le nombre d'étudiants du secondaire de 15 à 19 ans et le nombre de jeunes appartenant au même groupe d'âge.

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales, et Bureau de la statistique du Québec.

taux supérieurs à la moyenne. On relève notamment l'Abitibi-Témiscamingue (52,1%), Trois-Rivières (49,4%) et l'Estrie (48,8%).

Pour plus de détails concernant la clientèle étudiante au secondaire, on peut se référer à l'annexe A qui présente des renseignements sur le secondaire professionnel. On rappelle que cet enseignement est prodigué durant les dernières années du secondaire et qu'il est axé sur un programme spécialisé. Sa durée peut varier de un à trois ans et l'on distingue ainsi les secondaires courts, longs et supplémentaires. On notera, à cette annexe, que le secondaire professionnel court rejoint, pour l'ensemble du Québec, 17 649 jeunes, alors que le secondaire professionnel long et supplémetnaire en regroupe 59 286. Ainsi, parmi les 254 860 jeunes de 15 à 24 ans qui fréquentent l'école secondaire, 69,8% suivent un enseignement général, 6,9% un enseignement professionnel court et 23,3% un enseignement professionnel long et supplémentaire.

2.2 Les jeunes étudiants au collégial

En 1982-83, on ne dénombrait aucun étudiant de moins de 15 ans au niveau collégial. En revanche, la clientèle collégiale pouvait être âgée de plus de 29 ans, en raison notamment du retour aux études de certains adultes. C'est ainsi que les clientèles présentées au tableau 4 incluent le groupe des 25 ans et plus qui est susceptible de déborder le seuil de 29 ans que nous avons retenu pour définir le groupe de jeunes. Cependant, on doit noter que ce ne sont que 6 660 personnes, soit 4,4% de l'ensemble des étudiants du collégial, qui appartiennent au groupe d'âge 25 ans et plus; la proportion de ceux qui ont plus de 29 ans ne peut donc être très élevée par rapport à l'ensemble des étudiants de niveau collégial.

Les étudiants du collégial se retrouvent donc principalement parmi les jeunes de 15 à 19 ans (78,6%) et, dans une moindre mesure, parmi ceux de 20 à 24 ans (17% du collégial).

On a présenté, au même tableau, la proportion des jeunes de 15 à 19 ans qui fréquente le collégial. Pour l'ensemble du Québec, 21,1% des jeunes de 15 à 19 ans font des études collégiales. Ce taux moyen reflète à peu de variation près le comportement de sept des dix régions administratives dont le taux se situe entre un minimum de 20,4% et un maximum de 23,5%. On ne peut cependant pas éviter de noter les taux de fréquentation beaucoup plus faibles des régions de l'Outaouais (13,2%),

TABLEAU 4

CLIENTÈLE ÉTUDIANTE AU COLLÉGIAL, SELON LE GROUPE D'ÂGE, 1982-83

	Région	15-19 ans			20-24 ans			25 ans et +
		Étudiants au collégial	Ensemble des jeunes	Rapport (%)	Étudiants au collégial	Ensemble des jeunes	Rapport (%)	Étudiants au collégial
01	Bas-St-Laurent-Gaspésie	4 734	23 197	20,4	1 468	23 936	6,1	194
02	Saguenay-Lac-St-Jean	6 679	28 380	23,5	1 821	33 329	5,5	321
03	Québec	20 574	88 563	23,2	4 880	102 888	4,7	922
04	Trois-Rivières	8 239	37 945	21,7	1 724	43 271	4,0	357
05	Estrie	4 871	21 808	22,3	1 149	22 909	5,0	205
06	Montréal	66 576	305 077	21,8	13 315	347 579	3,8	4 452
07	Outaouais	3 555	27 026	13,2	547	27 243	2,0	101
08	Abitibi-Témiscamingue	1 678	15 296	11,0	323	16 425	2,0	35
09 10	Côte-Nord et Nouveau-Québec	1 484	14 223	10,4	333	25 885	1,3	73
	Ensemble du Québec	118 390	561 515	21,1	25 560	641 416	4,0	6 660

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales, et Bureau de la statistique du Québec.

de l'Abitibi-Témiscamingue (11,0%) et de la grande région Côte-Nord-Nouveau-Québec (10,4%). Comment expliquer ces taux de près de 10 points de pourcentage en deçà de la moyenne? Dans le cas de l'Abitibi-Témiscamingue, on observe un taux de fréquentation de 52,8% au niveau secondaire, taux supérieur à la moyenne provinciale de près de 8 points de pourcentage; cette concentration des étudiants de 15 à 19 ans au niveau du secondaire explique probablement le faible taux de fréquentation au niveau collégial des étudiants du même groupe d'âge. On s'explique mal pourquoi les jeunes de cette région se retrouvent en plus forte proportion au niveau secondaire et en plus faible proportion au collégial que les autres régions.

Les mêmes calculs ont été effectués pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans. On doit noter, cependant, que les études collégiales ne représentent plus une activité courante des jeunes de cet âge, puisque seulement 4% d'entre eux sont encore à ce niveau.

Le tableau 5, quant à lui, permet de distinguer le collégial général du collégial professionnel. Ce dernier, caractérisé par une année d'études supplémentaire, est tourné vers l'apprentissage d'un métier. Les étudiants du collégial se partagent assez également entre ces deux filières, puisque 71 749 (47,6%) d'entre eux choisissent la voie générale alors que 78 861 (52,4%) suivent la filière professionnelle. On doit noter, cependant, une différence de comportement selon le sexe. Les jeunes hommes, en effet, choisissent à peu de chose près également l'enseignement collégial général (50,6%) ou l'apprentissage d'un métier (49,4%). Les jeunes femmes choisissent majoritairement l'apprentissage d'un métier (55,1%) plutôt que la filière générale (44,9%).

D'autres renseignements, concernant la clientèle du collégial, sont présentés à l'annexe B. On y trouvera notamment des données sur le type d'établissement (privé ou public) et le domaine de spécialisation aussi bien en ce qui a trait à l'enseignement général que professionnel.

2.3 Les jeunes étudiants universitaires

La dernière section de ce chapitre porte sur la clientèle universitaire. On distinguera deux catégories d'étudiants selon qu'ils suivent des études universitaires à temps plein ou à temps partiel. En effet, dans le dernier cas, l'activité principale des jeunes se situe probablement sur le marché du travail. Par ailleurs, contrairement à ce qui a été

TABLEAU 5

CLIENTÈLE ÉTUDIANTE AU COLLÉGIAL, SELON LE TYPE D'ENSEIGNEMENT, 1982-83

	Région	Collégial général			Collégial professionnel			Ensemble du collégial		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
01	Bas-St-Laurent-Gaspésie	802	972	1 774	2 481	2 141	4 622	3 283	3 113	6 396
02	Saguenay-Lac-St-Jean	1 621	1 365	2 986	3 076	2 759	5 835	4 697	4 124	8 821
03	Québec	6 448	5 654	12 102	6 329	7 945	14 274	12 777	13 599	26 376
04	Trois-Rivières	2 255	2 119	4 374	3 012	2 934	5 946	5 267	5 053	10 320
05	Estrie	1 485	1 556	3 041	1 443	1 741	3 184	2 928	3 297	6 225
6N	Montréal-Nord*	2 660	2 603	5 263	2 308	3 249	5 557	4 968	5 852	10 820
6S	Montréal-Sud	4 298	4 205	8 503	4 099	4 218	8 317	8 397	8 423	16 820
6M	Île-de-Montréal	15 576	14 640	30 216	11 063	15 424	26 487	26 639	30 064	56 703
07	Outaouais	950	979	1 929	1 116	1 158	2 274	2 066	2 137	4 203
08	Abitibi-Témiscamingue	372	428	800	545	691	1 236	917	1 119	2 036
09 10	Côte-Nord et Nouveau-Québec	371	390	761	472	657	1 129	843	1 047	1 890
	Ensemble du Québec	36 838	34 911	71 749	35 944	42 917	78 861	72 782	77 828	150 610

* Incluant Laval (Île Jésus).

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

fait jusqu'ici, les données seront ventilées par centre universitaire plutôt que par région. Il se peut donc que la désagrégation qui est présentée dans cette section ne recouvre pas parfaitement les régions administratives du Québec, en raison, d'une part, de la mobilité des étudiants dans la province et, d'autre part, de l'absence d'université dans certaines régions administratives. Par ailleurs, on a regroupé les universités de la région de Montréal en fonction de la langue d'enseignement plutôt que par sous-région, puisque cette variable explique beaucoup mieux le lieu des études que la région administrative.

Avant d'aborder l'analyse du tableau 6, il faut attirer l'attention du lecteur sur les clientèles de l'université du Québec, par constituante et par groupe d'âge. Les résultats présentés ont été estimés à l'aide de deux séries de données statistiques. On trouve, au catalogue 81-204, le nombre d'étudiants inscrits par constituante et selon le cycle d'étude en 1981. Statistique Canada nous a fourni, pour 1983, sur compilation spéciale, la structure d'âge, par cycle d'étude, de la totalité de la population étudiante de l'université du Québec, sans égard aux constituantes. Il a donc fallu imputer à la clientèle en 1983, par groupe d'âge et cycle d'étude, la structure des clientèles par constituante de 1981. On doit donc se rappeler que les données concernant les clientèles de l'université du Québec sont des estimations qui peuvent différer légèrement des clientèles réelles[1] lorsque les résultats seront disponibles.

Pour débuter l'analyse, on présente, au tableau 6, la clientèle universitaire à temps plein. Parmi les plus jeunes (15-19 ans), on en retrouve 2,1% qui fréquentent l'université. À ces âges, il est clair qu'il s'agit d'étudiants de premier cycle. On ne s'étonnera pas non plus que le taux de fréquentation des 20-24 ans soit nettement plus élevé (9,2%). Les 25-29 ans, quant à eux, ne fréquentent l'université que dans une proportion de 2,6%.

Au total, les 87 043 étudiants universitaires à temps plein, âgés de 15 à 29 ans, se retrouvent, pour la plupart, dans le premier cycle d'étude (dans une proportion de 88,4%) et seule une minorité poursuit les études au-delà (11,6%).

---

1. Pour obtenir ces données, il faudrait demander de nouveau une compilation spéciale à Statistique Canada.

TABLEAU 6

CLIENTÈLE UNIVERSITAIRE À TEMPS PLEIN, PAR GROUPE D'ÂGE, 1983

Universités[1]	15-19 ans				20-24 ans				25-29 ans			
	1er cycle	2e et 3e cycles	Total	Taux de fréquentation universitaire (%)	1er cycle	2e et 3e cycles	Total	Taux de fréquentation universitaire (%)	1er cycle	2e et 3e cycles	Total	Taux de fréquentation universitaire (%)
UQAR (01)	127	0	127	0,5	1 294	12	1 306	5,5	331	19	350	1,6
UQAC (02, 09)	205	0	205	0,5	2 084	22	2 106	4,6	533	36	569	0,1
Laval (03)	2 076	0	2 076	2,3	10 868	882	11 750	11,4	1 884	1 348	3 232	3,2
UQTR (04)	188	0	188	0,5	1 907	66	1 973	4,6	488	107	595	1,5
Sherbrooke (05)	1 124	0	1 124	5,2	4 379	349	4 728	20,6	489	624	1 113	5,1
Montréal Francophones (06)	4 052	0	4 052	2,7	16 274	1 282	17 556	10,1	3 213	1 694	4 905	2,8
Montréal Anglophones (06)	4 080	0	4 080		16 246	1 292	17 538		2 509	2 248	4 757	
UQAH (07)	121	0	121	0,4	1 226	25	1 251	4,6	313	40	343	1,3
CEAT (08)	7	0	71	0,5	722	3	725	4,4	185	5	190	1,2
Ensemble du Québec	12 044	0	12 044	2,1	55 000	3 933	58 933	9,2	9 945	6 121	16 066	2,6

1. UQAR (Université du Québec à Rimouski), UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières), UQAH (Université du Québec à Hull), CEAT (Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue).

Source: Statistique Canada, compilations spéciales, et Bureau de la statistique du Québec.

On remarque, par ailleurs, que certaines universités affichent un taux de fréquentation beaucoup plus élevé que le taux moyen qui est de 9,2%. Notons, en particulier, l'université de Sherbrooke avec un taux de 20,6% et l'université Laval avec un taux légèrement supérieur à la moyenne avec un taux de 11,4%.

Pour terminer, le tableau 7 fait état de la clientèle universitaire étudiante à temps plein. Le niveau des inscriptions à temps partiel est au total moins élevé que la fréquentation à temps plein. On observe quand même des clientèles importantes chez les 20-24 ans, soit 16 870 étudiants à temps partiel (par rapport à 58 933 étudiants à temps plein) et chez les 25-29 ans où on compte 24 791 étudiants, par rapport à 16 066 à temps plein, soit en fait un nombre plus élevé d'étudiants à temps partiel. Au total, 6,6% des jeunes de 25 à 29 ans fréquentent l'université et plus de 60% d'entre eux le font à temps partiel.

TABLEAU 7

CLIENTÈLE UNIVERSITAIRE À TEMPS PARTIEL, PAR GROUPE D'ÂGE, 1982-83

Universités[1]	15-19 ans			20-24 ans			25-29 ans		
	1er cycle	2e et 3e cycles	Total	1er cycle	2e et 3e cycles	Total	1er cycle	2e et 3e cycles	Total
UQAR (01)	5	0	5	570	5	575	849	27	866
UQAC (02, 09)	8	0	8	918	9	927	1 367	51	1 418
Laval (03)	21	0	21	790	129	919	1 176	665	1 841
UQTR (04)	8	0	8	840	26	866	1 251	151	1 402
Sherbrooke (05)	6	0	6	337	0	337	678	0	678
Montréal Francophones (06)	350	3	353	7 619	797	8 416	10 462	2 416	12 878
Montréal Anglophones (06)	215	0	215	4 938	331	5 269	3 490	866	4 356
UQAH (07)	5	0	5	540	10	550	804	56	860
CEAT (08)	2	0	3	318	1	319	474	8	482
Ensemble du Québec	621	3	624	16 870	1 308	18 178	20 551	4 240	24 791

1. UQAR (Université du Québec à Rimouski), UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières), UQAH (Université du Québec à Hull), CEAT (Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue).

Source: Statistique Canada, compilations spéciales, et Bureau de la statistique du Québec.

CHAPITRE 3

LES JEUNES ET LA TRANSITION ÉTUDES-TRAVAIL

Après avoir présenté, au chapitre précédent, le décompte des jeunes étudiants, on présente ici la situation des jeunes à la fin de leurs études. La première partie de ce chapitre est consacrée à la situation des jeunes finissants du secondaire professionnel, un an après l'obtention de leur diplôme, alors que la seconde partie porte sur les diplômés du premier cycle de l'université, deux ans après l'obtention de leur baccalauréat. On remarquera que les résultats du niveau collégial ne sont pas analysés; il a été impossible, dans les délais impartis, d'obtenir des données par région administrative. Néanmoins, le lecteur intéressé aux résultats du collégial, pour l'ensemble du Québec, peut se référer au rapport du ministère de l'Éducation[1].

On remarque que les données présentées dans ce chapitre ne font pas référence à l'âge ou au groupe d'âge des jeunes concernés, cette variable n'étant pas disponible. Cependant, on peut raisonnablement penser que les deux groupes considérés, soit les jeunes finissants du secondaire professionnel et du premier cycle universitaire, appartiennent en quasi-totalité au groupe de jeunes tel qu'il a été défini (de 15 à 29 ans).

3.1 Les jeunes finissants du secondaire professionnel

L'Enquête sur les finissants du secondaire professionnel est conduite annuellement par le ministère de l'Éducation. Les résultats qui sont présentés ici proviennent d'un document réalisé par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu[2]. Ils concernent les finissants de juin 1981, enquêtés au 31 mars 1982. Le lecteur qui désire obtenir une information plus détaillée sur ce sujet pourra se référer au rapport du MMSR qui contient des données qui distinguent les spécialisations par région administrative.

---

1. Vézina, Lucie et Corbeil,Paul, Relance du collégial, MEQ, 1984.
2. Les finissants du secondaire professionnel et le marché du travail, MMSR, février 1984.

On présente, au tableau 8, la situation globale des finissants du secondaire professionnel de juin 1981, dix mois après la fin de leurs études. Pour l'ensemble du Québec, un total de 36 516 finissants se répartit comme suit: 56,1% sont au travail (à temps plein ou à temps partiel), 33,8% sont en chômage et 10,1% sont inactifs. Au total, la proportion des actifs est relativement uniforme d'une région à l'autre. Elle est légèrement plus faible dans les régions de la Côte-Nord (85,2%) du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie (56,6%) et de l'Outaouais (86,3%), alors que les autres régions connaissent une proportion d'actifs plus proches de la moyenne provinciale (89,9%). Les actifs sont définis de la façon suivante: c'est le nombre de personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi parmi l'ensemble de finissants.

De plus, on constate que le secondaire professionnel conduit la plupart de ses finissants à la population active. En effet, ils ne sont, pour l'ensemble du Québec, que 6,7% à retourner aux études et 3,3% à rester inactifs pour d'autres raisons (obligations, goûts personnels, etc.). On constate cependant, à l'examen du tableau 8, que les motifs invoqués par les inactifs pour expliquer leur non-participation au marché du travail varient, de façon significative, d'une région à l'autre.

En ce qui concerne plus particulièrement le taux de chômage[1] des finissants, on constate, au tableau 9, qu'il s'élève à 37,6% pour l'ensemble du Québec. Ce taux, particulièrement élevé durant l'année 1982, s'explique, bien entendu, par la récession qu'a connue le Québec à cette période; à titre de comparaison, ce taux s'élevait à 18,8% en 1979 et 22,1% en 1980.

L'analyse du taux de chômage selon le cycle d'étude choisi au secondaire fait ressortir des différences importantes; le taux de chômage des finissants du professionnel court est de 50,9% alors que celui du professionnel long est de 34,8% et celui du professionnel supplémentaire est de 35,5%. Il est à noter que cet écart se répète dans toutes les régions du Québec, sans exception. On remarque que le chômage semble toucher plus durement les finissants du professionnel court. On note, enfin, que les régions périphériques présentent des taux de chômage généralement plus élevés.

---

1. Le taux de chômage des finissants, présenté au tableau 9, est égal au rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs. Ce taux est donc différent de la proportion des chômeurs dans l'ensemble de la population, puisque cette dernière compte aussi des inactifs au dénominateur.

TABLEAU 8

SITUATION GLOBALE DES FINISSANTS DU SECONDAIRE PROFESSIONNEL
PAR RAPPORT AU MARCHÉ DU TRAVAIL, MARS 1982

	Région	Nombre total de finissants	Finissants en emploi à temps partiel	En emploi à temps partiel	Finissants en chômage	Finissants actifs (emploi temps plein + emploi temps partiel + chômage)	Inactifs	
							Retour aux études	Autres raisons
01	Bas-St-Laurent-Gaspésie	2 501	937 (37,5)	146 (5,8)	1 058 (42,3)	2 141 (85,6)	215 (8,6)	145 (5,8)
02	Saguenay-Lac-St-Jean	2 851	949 (33,3)	353 (12,4)	1 295 (45,4)	2 597 (91,1)	132 (4,6)	122 (4,3)
03	Québec	6 914	2 833 (41,0)	771 (11,1)	2 670 (38,6)	6 274 (90,7)	414 (6,0)	226 (3,3)
04	Trois-Rivières	3 302	1 419 (43,0)	334 (10,1)	1 249 (37,8)	3 002 (90,9)	162 (4,9)	138 (4,2)
05	Estrie	1 903	854 (45,0)	205 (10,8)	683 (35,9)	1 742 (91,5)	102 (5,3)	59 (3,1)
6N	Montréal-Nord*	2 694	1 363 (65,1)	288 (13,7)	825 (39,4)	2 476 (91,9)	138 (5,1)	80 (3,8)
6S	Montréal-Sud	5 511	2 705 (49,1)	578 (10,5)	1 651 (30,0)	4 934 (89,5)	445 (8,1)	132 (2,4)
6M	Île-de-Montréal	7 629	4 304 (56,4)	784 (10,3)	1 784 (23,4)	6 872 (90,1)	595 (7,8)	162 (2,1)
07	Outaouais	1 722	757 (44,0)	183 (10,6)	546 (31,7)	1 486 (86,3)	150 (8,7)	86 (5,0)
08	Abitibi-Témiscamingue	986	434 (44,0)	102 (10,3)	360 (36,5)	896 (90,9)	50 (5,0)	40 (4,0)
09	Côte-Nord	465	125 (27,0)	49 (10,5)	222 (47,7)	396 (85,2)	36 (7,7)	33 (7,1)
	Ensemble du Québec	36 516	16 701 (45,7)	3 796 (10,4)	12 348 (33,8)	32 845 (89,9)	2 449 (6,7)	1222 (3,3)

* Incluant Laval (Île Jésus).

Notes 1) Les chiffres entre parenthèses indiquent le pourcentage par rapport à l'ensemble des finissants.
2) Finissants actifs + inactifs = 100% des finissants.

Source: Les finissants du secondaire professionnel et le marché du travail, MMSR, février 1984.

TABLEAU 9

TAUX DE CHÔMAGE PAR DURÉE DE COURS, PAR RÉGION ET PAR SEXE, MARS 1982

	Région	Professionnel long			Professionnel court			Professionnel supplémentaire			Total		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
		%											
01	Bas-St-Laurent-Gaspésie	51,6	43,3	46,7	56,3	47,5	54,2	55,6	47,0	55,0	53,8	44,0	49,4
02	Saguenay-Lac-St-Jean	48,3	45,3	46,4	60,9	62,2	61,3	47,0	52,9	48,0	52,3	47,6	49,9
03	Québec	40,1	40,4	40,3	56,9	54,0	56,0	35,4	33,3	35,3	43,4	41,8	42,5
04	Trois-Rivières	42,7	35,6	38,5	53,7	57,8	54,7	42,0	26,3	41,5	45,0	37,6	41,6
05	Estrie	37,5	39,4	38,5	42,9	51,3	45,0	35,6	35,5	35,6	38,2	40,4	39,2
6N	Montréal-Nord*	29,4	32,3	31,0	41,3	57,6	45,5	31,1	15,4	30,0	32,3	34,3	33,3
6S	Montréal-Sud	30,6	31,6	31,2	41,0	55,9	45,1	31,2	18,7	30,5	33,2	33,7	33,4
6M	Île-de-Montréal	26,7	22,5	24,2	39,4	51,0	42,9	23,4	31,8	23,6	28,0	24,1	26,0
07	Outaouais	38,4	31,0	33,7	44,8	53,6	47,1	26,9	-	26,9	39,9	33,7	36,7
08	Abitibi-Témiscamingue	45,6	32,7	37,4	49,0	52,4	50,0	33,3	-	33,3	46,2	35,2	40,3
09	Côte-Nord	62,4	54,2	57,3	48,5	71,0	56,7	46,9	-	46,9	55,3	56,8	56,1
	Ensemble du Québec	36,2	33,9	34,8	49,3	55,0	50,9	35,6	33,5	35,5	39,3	35,9	37,6

* Incluant Laval (île Jésus).

Source: Les finissants du secondaire professionnel et le marché du travail, MMSR, février 1984.

Pour clore cette section consacrée aux jeunes finissants du secondaire professionnel, on présente, au tableau 10, le taux de correspondance entre l'emploi obtenu et la formation acquise. Cet indicateur est mesuré par la proportion de jeunes qui considèrent que leur formation les a préparés adéquatement à remplir la tâche qu'ils occupent.

C'est à nouveau le professionnel court qui se distingue par le taux de correspondance le plus faible (44,4%), alors que le professionnel long (59,7%) et le professionnel supplémentaire (58,6%) affichent, eux, un taux plus élevé.

Les données ventilées par sexe montrent que les jeunes femmes considèrent que leurs études les préparent mieux que les jeunes hommes. Le taux de correspondance pour les femmes s'élève en effet à 65% contre 50,4% pour les hommes. Cette constatation est d'ailleurs vérifiée pour la quasi-totalité des régions, dans les trois cycles de l'enseignement secondaire professionnel.

En guise de conclusion, on doit insister sur les écarts importants qui existent entre les résultats du professionnel court et ceux du professionnel long. Que ce soit en termes des taux de chômage observés (50,9% pour le premier et 34,8% pour le second) ou des taux de correspondance emploi-formation (44,4% et 59,7%), on voit que l'année de plus consacrée au professionnel long semble augmenter, de façon significative, les chances d'intégration au marché du travail. Par ailleurs, on constate que le professionnel supplémentaire, caractérisé par une année d'étude ultérieure, ne semble pas se concrétiser par de meilleures chances d'emploi ni par une adéquation supérieure entre la formation et l'emploi.

3.2 Les jeunes finissants de l'université

L'Enquête sur les jeunes finissants de l'université est menée tous les deux ans par le ministère de l'Éducation du Québec. Les données qui sont présentées ici couvrent les étudiants ayant obtenu un baccalauréat en 1980 et décrivent leur situation environ deux ans après la fin de leurs études, soit en 1982. Ces chiffres ont été obtenus en

---

1. Audet, Marc , Relance à l'université, MEQ, 1983

TABLEAU 10

TAUX DE CORRESPONDANCE EMPLOI-FORMATION PAR RÉGION ET PAR DURÉE DE COURS POUR LES EMPLOIS À TEMPS PLEIN, MARS 1982

	Région	Professionnel long			Professionnel court			Professionnel supplémentaire			Total		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
		%											
01	Bas-St-Laurent-Gaspésie	50,8	67,4	60,7	47,9	71,7	54,6	63,5	66,6	64,4	52,4	67,9	59,9
02	Saguenay-Lac-St-Jean	53,9	68,2	63,0	48,4	56,8	50,3	55,4	66,6	56,8	52,7	67,2	60,2
03	Québec	52,0	62,7	58,5	43,9	51,8	46,2	57,3	76,9	58,2	51,7	61,9	56,8
04	Trois-Rivières	51,2	65,2	59,3	44,6	52,8	45,9	59,3	90,0	60,4	52,1	64,9	57,8
05	Estrie	55,1	58,0	56,4	31,2	57,6	37,2	61,7	100,0	66,1	51,2	60,2	54,6
6N	Montréal-Nord*	48,0	65,2	57,4	30,6	52,5	35,3	54,0	54,6	54,1	45,7	63,9	54,1
6S	Montréal-Sud	54,2	66,8	61,2	38,9	51,3	41,3	57,7	55,6	57,6	51,3	65,7	58,0
6M	Île-de-Montréal	48,8	68,0	60,3	42,5	36,7	41,1	59,2	21,4	58,0	49,9	66,6	58,7
07	Outaouais	37,1	62,5	53,9	46,0	33,3	43,4	43,5	-	42,5	40,8	60,1	50,9
08	Abitibi-Témiscamingue	62,6	67,7	65,5	47,1	83,3	54,6	66,6	-	66,6	57,1	68,6	63,6
09	Côte-Nord	36,7	71,1	56,0	46,4	60,0	51,5	64,7	-	64,7	46,7	70,0	55,2
	Ensemble du Québec	50,9	65,8	59,7	42,0	52,4	44,4	58,2	67,0	58,6	50,4	65,0	57,5

* Incluant Laval (Île Jésus).

Source: Les finissants du secondaire professionnel et le marché du travail, MMSR, février 1984.

ventilant par université les renseignements contenus, pour l'ensemble du Québec, dans le rapport du ministère de l'Éducation[1]. Il s'ensuit, comme au chapitre précédent, que la désagrégation par université ne couvre pas parfaitement les régions administratives du Québec. De plus, on a également regroupé les universités de Montréal par langue d'enseignement plutôt que par sous-région.

Le tableau 11 donne un aperçu de la situation des diplômés de 1980, deux ans après la fin de leurs études. Les jeunes peuvent se trouver dans trois situations distinctes, soit en emploi, en chômage ou inactif (aux études ou autre). Dans l'ensemble du Québec, les jeunes se retrouvent en emploi dans 72,3% des cas, en chômage dans 7,8% des cas alors que 19% d'entre eux continuent leurs études. En ce qui concerne les jeunes femmes, elles travaillent dans 67,7% des cas, chôment dans 11,7% des cas et 16,3% d'entre elles étudient. Seulement 0,9% des hommes sont inactifs pour d'autres raisons que les études, alors que 4,3% des femmes sont dans cette situation. Au total toujours, le taux de chômage s'élève à 9,8% pour les hommes et 14,7% pour les femmes.

On peut noter des différences substantielles entre les différentes universités. C'est ainsi que les diplômés du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEAT) ont, à la lecture de ces chiffres, les meilleures perspectives d'embauche. On observe, en effet, que 95% des hommes et 91% des femmes détiennent un emploi deux ans après l'obtention d'un diplôme du CEAT. À l'opposé, les diplômés des universités anglophones de Montréal se retrouvent moins sur le marché du travail (66% et 64%), mais continuent en plus grand nombre leurs études (25% et 21%). Ils connaissent donc des taux de chômage proches de la moyenne (10,8% et 12,7%), puisqu'ils ont tendance à retarder leur participation à la population active. Par ailleurs, les taux de chômage les plus élevés se retrouvent parmi les jeunes diplômés de l'université de Sherbrooke (21,9%) et de l'université du Québec à Chicoutimi (23,1%).

Le tableau 12 présente, quant à lui, la situation des diplômés qui ont un emploi. En ce qui a trait aux caractéristiques de l'emploi, on constate que la quasi-totalité des diplômés occupe un emploi à plein temps (97,9% des hommes et 94,6 des femmes).

---

1. Audet, Marc, Relance à l'université, MEQ, 1983.

TABLEAU 11

SITUATION DES DIPLÔMÉS DE 1980, DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR BACCALAURÉAT

Universités[1]	En emploi		En chômage		Inactifs				Taux de chômage	
					Aux études		Autres			
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	(%)									
UQAR (01)	81,0	71,0	8,0	17,0	9,0	5,0	1,0	7,0	9,1	19,2
UQAC (02, 09)	76,0	67,0	11,0	20,0	13,0	8,0	0,0	5,0	12,4	23,1
Laval (03)	74,0	67,0	9,0	14,0	17,0	16,0	1,0	4,0	10,4	17,0
UQTR (04)	78,0	70,0	11,0	16,0	11,0	10,0	0,0	4,0	12,5	18,1
Sherbrooke (05)	79,0	67,0	7,0	19,0	13,0	12,0	0,0	2,0	8,5	21,9
Montréal Francophones (06)	76,0	71,0	8,0	11,0	15,0	14,0	1,0	4,0	9,1	13,0
Montréal Anglophones (06)	66,0	64,0	8,0	9,0	25,0	21,0	1,0	6,0	10,8	12,7
UQAH (07)	85,0	--	11,0	--	4,0	--	0,0	--	11,2	--
CEAT (08)	95,0	91,0	5,0	7,0	0,0	0,0	0,0	2,0	5,1	6,7
Ensemble du Québec	72,3	67,7	7,8	11,7	19,0	16,3	0,9	4,3	9,8	14,7

1. UQAR (Université du Québec à Rimouski), UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières), UQAH (Université du Québec à Hull), CEAT (Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue).

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU 12

SITUATION DES DIPLÔMÉS DE 1980 QUI ONT UN EMPLOI

Université[1]	Caractéristiques de l'emploi								Perception de la relation études-travail					
	Temps plein (%)		Salaire hebdomadaire ($)		Temps de recherche (semaines)		Taux de satisfaction (%)		Taux de correspondance (%)		Taux d'utilité (%)		Taux d'exclusivité (%)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
UQAR (01)	100	94	573	495	14	14	82	86	69	78	73	79	25	44
UQAC (02)	97	99	490	484	20	18	81	87	70	72	72	75	36	42
Laval (03)	99	95	454	407	17	15	80	78	68	67	74	70	39	36
UQTR (04)	96	94	492	445	17	16	78	81	71	69	76	70	32	19
Sherbrooke (05)	99	100	461	420	12	16	79	82	71	72	76	79	44	37
Montréal Francophones (06)	99	98	466	409	14	16	79	76	69	69	75	74	40	48
Montréal Anglophones (06)	96	89	471	426	11	11	81	80	70	68	75	68	35	30
UQAH (07)	100	100	644	552	6	11	89	85	80	83	82	87	37	41
CEAT (08)	97	100	552	571	5	15	83	76	72	76	75	80	30	32
Ensemble du Québec	97,9	94,6	488	436	14	15	M[2]	M	M	M	M	M	M	M

1. UQAR (Université du Québec à Rimouski), UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières), UQAH (Université du Québec à Hull), CEAT (Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue).

2. M= donnée manquante

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

Cette constatation est valable pour l'ensemble des universités avec une exception pour les diplômés des universités anglophones de Montréal qui se retrouvent un peu moins souvent en emploi à temps plein (96% et 89%). Le salaire hebdomadaire de ces diplômés s'élève à 488 $ pour les hommes et 436 $ pour les femmes. Les sortants de l'université du Québec à Hull reçoivent les meilleurs salaires (644 $ et 552 $), alors que ceux de l'université Laval sont les moins bien rémunérés (454 $ et 407 $). Le temps de recherche du premier emploi obtenu par ces jeunes s'élève à 14 semaines pour les hommes et 15 semaines pour les femmes. On note, cependant, des écarts importants selon les régions: les diplômés de l'université du Québec à Hull se distinguent à nouveau par un temps de recherche inférieur à celui des autres finissants (6 semaines pour les hommes et 11 semaines pour les femmes), alors que c'est pour les diplômés de l'université du Québec à Chicoutimi que les temps de recherche sont les plus élevés (20 semaines et 18). Enfin, le taux de satisfaction, qui représente la part des jeunes diplômés qui s'estiment satisfaits de leur emploi, s'élève, en moyenne, à des valeurs proches de 80%, cela à la fois pour les hommes et pour les femmes. De légères variations régionales sont à noter; ce sont encore les diplômés de l'université du Québec à Hull qui s'estiment, au total, les plus satisfaits de leur emploi.

La seconde série de données qui est présentée au tableau 12 a trait à la perception qu'ont les diplômés de la relation existant entre leurs études et leur emploi. À cet égard, trois indicateurs sont présentés: le premier indique le pourcentage des diplômés considérant que l'emploi qu'ils occupent correspond à leur formation; le second reflète la perception qu'ont les diplômés de l'utilité générale de leur formation universitaire pour accomplir leur travail; le troisième, enfin, traduit la perception des diplômés concernant le degré d'exclusivité d'embauche[1] que procure leur formation universitaire pour occuper leur emploi. Les chiffres qui sont présentés reflètent une certaine variabilité entre les régions et leur interprétation est délicate. Cependant, on doit noter, à nouveau, la perception positive qu'ont les diplômés de l'université du Québec à Hull par rapport à leurs études; ils affichent les taux de correspondance et d'utilité les

---

1. Le degré d'exclusivité d'embauche, tel qu'il est défini dans l'enquête du ministère de l'Éducation du Québec, traduit la perception des étudiants quant à l'exclusivité que leur confère leur formation (leur diplôme) à l'égard de l'emploi qu'ils occupent.

plus élevés au Québec, à la fois pour les hommes et les femmes. Il semblerait, en revanche, que leur formation ne leur procure pas une exclusivité d'embauche supérieure à la moyenne.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la situation des diplômés, les caractéristiques des emplois détenus et la perception de la relation études-travail, on peut se référer aux annexes C et D qui présentent ces données ventilées sur les neuf spécialisations universitaires (sciences santé, paramédical, sciences pures, sciences appliquées, sciences humaines, sciences de l'éducation, sciences de l'administration, arts et lettres) et pour les différentes universités québécoises.

Avant de clore ce chapitre, rappelons les résultats qui y ont été présentés pour deux groupes de jeunes bien distincts: les finissants du secondaire professionnel et les diplômés du premier cycle de l'université. On se rappelle, en effet, que les taux de chômage (mesurés durant la même année 1982 après dix mois de recherche) s'élèvent à 50,9% pour les finissants du secondaire professionnel court, à 34,8% pour ceux du secondaire professionnel long et qu'une seule année d'étude, dans ce cas, semble faire une différence significative. Quant aux finissants du premier cycle universitaire, on se rappelle que leur taux de chômage, après deux ans de recherche d'emploi, est de 9,8% pour les hommes et de 14,7% pour les femmes. Il faut analyser ces taux de chômage en gardant à la mémoire que l'Enquête sur les jeunes du niveau secondaire, réalisée en mars 1982, portait sur des finissants de 1981 qui ont donc disposé d'une période de 10 mois pour se trouver un emploi, alors que l'Enquête sur les diplômés de niveau universitaire réalisée en 1982 sur les diplômés d'avril 1980 leur avait laissé deux ans pour chercher un emploi et que ces finissants sont arrivés sur le marché du travail à un moment moins difficile.

CHAPITRE 4

LES JEUNES ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le taux de chômage des jeunes est depuis longtemps plus élevé que celui de leurs aînés. Par exemple, le taux de chômage pour l'ensemble du Québec était de 13,9% en 1983, alors que celui des jeunes de 15 à 29 ans était de 19,3%. On s'attardera, dans ce chapitre, à présenter les données relatives à la situation des jeunes sur les marchés du travail régionaux. On traitera notamment des taux d'activité, de la catérogie d'emploi et des taux de chômage. On s'intéressera, par ailleurs, aux secteurs d'activité économique dans lesquels se retrouvent les jeunes. Puis, dans une dernière section, on tentera de présenter une mesure de l'esprit d'entreprise des jeunes Québécois.

4.1 Les jeunes et les marchés du travail régionaux

Les données qui sont analysées dans cette section proviennent de l'Enquête sur la population active. Des compilations spéciales, effectuées par Statistique Canada, ont permis d'obtenir des résultats ventilés par région administrative. Cependant, puisqu'il s'agit d'une enquête par échantillonnage, il faut être prudent quant à l'analyse des résultats globaux qui en découlent. Par exemple, on remarquera que les résultats sont présentés en milliers de personnes; leur précision est donc relative. Par ailleurs, s'agissant d'un groupe d'âge particulier, ventilé par région administrative, il se peut que certains chiffres (inférieurs à 4 000 dans ce cas-ci) ne soient pas publiés par Statistique Canada, leur précision étant par trop aléatoire.

Examinons d'abord les taux d'activité des jeunes présentés au tableau 13. Dans l'ensemble de la province, 63,5% des jeunes de 15 à 29 ans participent à la population active. C'est donc dire que près de deux jeunes sur trois détiennent un emploi ou sont en chômage, en quête d'un travail.

Les taux d'activité présentent, cependant, de fortes variations selon le groupe d'âge que l'on considère. Chez les plus jeunes, de 15 à 19 ans, le taux d'activité n'est, en effet, que de 36,3%. En revanche, il s'élève à 74,3% pour les 20-24 ans et à 76,1% chez les plus âgés (25-29 ans). Il semble donc que l'insertion sur le marché du travail se fasse autour de l'âge de 20 ans: avant la vingtaine, les jeunes seraient plus occupés

TABLEAU 13

TAUX D'ACTIVITÉ DES JEUNES, PAR GROUPE D'ÂGE, 1983

	Région	15-19 ans			20-24 ans			25-29 ans			Ensemble des jeunes (15-29 ans)		
		Population active (000)	Inactifs (000)	Taux d'activité (%)	Population active (000)	Inactifs (000)	Taux d'activité (%)	Population active (000)	Inactifs (000)	Taux d'activité (%)	Population active (000)	Inactifs (000)	Taux d'activité (%)
01	Bas-St-Laurent-Gaspésie	6	13	31,6	15	7	68,2	14	8	63,6	35	28	55,6
02	Saguenay-Lac-St-Jean	8	17	32,0	19	10	65,5	19	9	67,9	46	36	56,1
03	Québec	40	54	42,6	72	23	75,8	74	20	78,7	186	96	66,0
04	Trois-Rivières	16	23	41,0	31	10	75,6	30	10	75,0	77	43	64,2
05	Estrie	11	11	50,0	16	5	76,2	19	7	73,1	45	22	67,2
06	Montréal	135	164	45,2	284	78	78,5	279	66	80,9	697	308	69,4
07	Outaouais	12	14	46,2	21	5	80,8	21	5	80,8	54	24	69,2
08	Abitibi-Témiscamingue	6	8	42,9	13	4	76,5	10	—[2]	—	29	15	65,9
09 10	Côte-Nord et Nouveau-Québec	5	10	33,3	11	5	68,7	14	5	73,7	31	20	60,8
	Ensemble du Québec[1]	192	337	36,3	465	161	74,3	461	145	76,1	1 118	643	63,5

1. Les données relatives à l'ensemble du Québec sont celles de l'enquête de janvier 1984.
2. (—) donnée inférieure à 4 000, donc peu fiable.

Source: Statistique Canada, compilations spéciales.

à poursuivre des études alors qu'après cet âge, leurs taux d'activité rejoignent ceux observés chez les adultes.

Certaines régions connaissent des taux d'activité supérieurs à la moyenne: il s'agit notamment des régions de Montréal (69,4%) et de l'Outaouais (69,2%). À l'opposé, dans les régions du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie (55,6%) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (56,1%), les jeunes rejoignent en moins grand nombre la population active.

Si l'on désire plus de détails sur ce thème, on peut se référer à l'annexe E qui présente les taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans, selon le sexe et le niveau de scolarité. On y remarquera notamment que les écarts entre les taux d'activité masculins et féminins s'estompent au fur et à mesure que le niveau de scolarité s'élève. À la limite, les taux d'activité féminins dépassent, en moyenne, leurs équivalents masculins pour ce qui est des détenteurs d'un diplôme universitaire.

Au tableau 14, on distingue les jeunes détenant un emploi à temps plein de ceux qui travaillent à temps partiel. C'est parmi les plus jeunes (15 à 19 ans) que l'on retrouve une part relativement plus importante de travailleurs à temps partiel: en effet, 54,9% des jeunes travailleurs de 15 à 19 ans occupent un emploi à temps partiel. Dans les autres groupes d'âge, la proportion des emplois à temps partiel est beaucoup moins importante: 19,8% chez les 20-24 ans et 20,9% chez les 25-29 ans. On constate donc, à nouveau, dès l'âge de 20 ans, un changement dans les comportements des jeunes, changement qui est dû, si on se fie aux résultats du tableau précédent, à l'entrée définitive sur le marché du travail.

Au chapitre du chômage, on constate, au tableau 15, que 19,3% des jeunes de 15 à 29 ans se déclarent à la recherche d'un emploi. Ce chiffre global masque, cependant, de profonds écarts selon les groupes d'âge. Les plus jeunes (15-19 ans), en effet, connaissent un taux de chômage de 26,2% durant l'année de référence 1983. Ce taux est moins élevé pour les 20-24 ans (21,7%) alors que, chez les plus âgés (25-29 ans), le chômage atteint des taux comparables à ceux de l'ensemble de la population active du Québec (14%).

La durée du chômage, quant à elle, reste relativement constante selon le groupe d'âge: 19,7 semaines pour les 15-19 ans, 20,1 semaines pour les 20-24 ans et 21 semaines chez les plus âgés. On constate donc une légère progression de la durée du chômage selon

TABLEAU 14

CATÉGORIE D'EMPLOI DES JEUNES, PAR GROUPE D'ÂGE, 1983

	Région	15-19 ans			20-24 ans			25-29 ans			Ensemble des jeunes (15-29 ans)		
		Temps plein	Temps partiel	Total	Temps plein	Temps partiel	Total	Temps plein	Temps partiel	Total	Temps plein	Temps partiel	Total
		(000)											
01	Bas-St-Laurent-Gaspésie	—[2]	---	4	9	---	10	9	---	10	20	4	24
02	Saguenay-Lac-St-Jean	---	---	6	11	---	13	14	---	15	27	7	34
03	Québec	14	17	31	48	12	60	57	7	65	119	36	155
04	Trois-Rivières	5	7	11	20	4	24	23	---	25	47	13	60
05	Estrie	4	4	8	11	---	12	13	---	15	28	8	36
06	Montréal	51	44	95	195	34	230	221	19	240	467	98	564
07	Outaouais	4	5	9	14	---	17	18	---	19	36	8	45
08	Abitibi-Témiscamingue	---	---	4	7	---	9	6	---	7	16	4	20
09 10	Côte-Nord et Nouveau-Québec	---	---	---	7	---	8	12	---	12	20	4	24
	Ensemble du Québec[1]	63	78	142	292	72	364	358	39	397	713	189	903

1. Les données relatives à l'ensemble du Québec sont celles de l'enquête de janvier 1984.
2. (—) donnée inférieure à 4 000, donc peu fiable.

Source: Statistique Canada, compilations spéciales.

TABLEAU 15

CATÉGORIE D'EMPLOI DES JEUNES, PAR GROUPE D'ÂGE, 1983

	Région	15-19 ans			20-24 ans			25-29 ans			Ensemble des jeunes (15-29 ans)		
		Nombre de chômeurs (000)	Taux de chômage (%)	Durée moyenne du chômage (semaines)	Nombre de chômeurs (000)	Taux de chômage (%)	Durée moyenne du chômage (semaines)	Nombre de chômeurs (000)	Taux de chômage (%)	Durée moyenne du chômage (semaines)	Nombre de chômeurs (000)	Taux de chômage (%)	Durée moyenne du chômage (semaines)
01	Bas-St-Laurent-Gaspésie	—[2]	---	---	5	32,2	24,9	---	---	---	11	30,6	22,8
02	Saguenay-Lac-St-Jean	---	---	---	6	33,8	16,6	---	---	---	12	26,2	17,3
03	Québec	9	22,5	15,1	13	17,8	22,0	9	12,3	26,7	31	16,6	21,4
04	Trois-Rivières	5	29,3	16,9	8	24,3	31,1	5	15,7	27,9	17	22,0	26,3
05	Estrie	---	---	---	4	23,0	24,1	4	19,0	23,2	10	21,3	22,1
06	Montréal	39	29,2	16,4	54	19,1	20,6	39	14,0	25,6	132	19,0	20,8
07	Outaouais	---	---	---	4	19,3	26,2	---	---	---	9	17,2	24,5
08	Abitibi-Témiscamingue	---	---	---	4	33,0	29,1	---	---	---	9	30,8	28,6
09 10	Côte-Nord et Nouveau-Québec	---	---	---	---	---	---	---	---	---	7	21,7	23,6
	Ensemble du Québec[1]	50	26,2	19,7	101	21,7	20,1	65	14,0	21,0	216	19,3	20,3

1. Les données relatives à l'ensemble du Québec sont celles de l'enquête de janvier 1984.
2. (—) donnée inférieure à 4 000, donc peu fiable.

Source: Statistique Canada, compilations spéciales.

l'âge, qui est reliée négativement avec le taux de chômage: les plus jeunes chôment en plus grand nombre mais quittent plus vite la situation de chômeurs. Ce phénomène est peu relié au chômage saisonnier des jeunes étudiants qui, sur une plus courte période de l'année, se retrouvent, en grand nombre, à la recherche d'un emploi.

En ce qui a trait aux différences régionales, on remarque que le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie (30,6%) et l'Abitibi-Témiscamingue (30,8%) connaissent des taux de chômage des jeunes particulièrement plus élevés. Les régions de Québec (16,6%) et de l'Outaouais (17,2%) se situent, quant à elles, en deçà de la moyenne provinciale.

Enfin, on trouvera, à l'annexe F, une ventilation des taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans, selon le sexe et le niveau de scolarité. On notera, à cette annexe, que les taux de chômage féminins sont, dans la plupart des cas, légèrement supérieurs à leurs équivalents masculins. De plus, le taux de chômage moyen connaît une forte baisse lorsque le niveau de scolarité des jeunes augmente.

4.2 Les jeunes par secteur d'activité économique

Dans quel type d'activités retrouve-t-on les jeunes? Pour répondre à cette question, on a eu recours aux données du recensement de 1981. Ces données permettent de présenter, au tableau 16, une répartition des jeunes de 15 à 24 ans selon les onze groupes majeurs et certains sous-groupes de la classification des activités économiques.

Le groupe qui offre le plus d'emplois aux jeunes Québécois en 1981 est celui des services socio-culturels, commerciaux et personnels; on y trouve 31,6% des jeunes. Viennent ensuite le groupe commerce avec 22,5% des jeunes, les industries manufacturières avec 21,1%, les finances, assurances et affaires immobilières (7,4%), les transports, communications et autres services publics (6,9%) et l'administration publique et la défense (6,6%). Notons enfin, les groupes d'activité qui attirent le moins les jeunes: le bâtiment et les travaux publics (2,9%) et l'ensemble du secteur primaire (1,2%).

Si on compare la répartition des emplois des jeunes par groupe d'activité économique avec celles des adultes, on observe une grande similitude dans la répartition par secteur d'activité. Quelques différences peuvent cependant être soulignées. Ainsi, les

TABLEAU 16

POPULATION ACTIVE OCCUPÉE DE 15 À 24 ANS SELON LE SEXE ET LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, 1981

Activité économique	Région 01		Région 02		Région 03		Région 04		Région 05		Région 06		Région 07		Région 08		Région 09		Ensemble du Québec	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Agriculture	60	15	120	20	255	80	165	60	60	15	1 120	435	90	45	20	5	5	0	1 895	675
Forêt	25	0	195	30	35	45	45	10	10	5	120	10	20	0	40	0	20	5	510	105
Chasse et pêche	65	5	0	5	5	5	0	0	0	0	15	10	0	0	5	0	10	0	100	25
Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	30	10	340	30	170	40	30	5	0	0	260	90	15	5	400	40	130	45	1 395	265
Industries manufacturières	440	205	2 180	395	3 700	1 930	3 765	1 430	1 510	1 125	44 965	29 615	1 275	415	315	90	595	60	58 745	30 265
Industries des aliments et boissons	290	110	140	70	650	300	285	40	170	50	5 410	1 975	175	20	35	0	75	10	7 230	2 575
Bâtiment et travaux publics	90	20	600	100	1 235	275	415	75	220	55	7 150	1 160	605	40	145	30	85	15	10 545	1 770
Transports, communications et autres services publics	270	220	535	205	1 480	875	660	385	385	170	13 350	8 780	550	470	240	155	400	120	17 870	11 380
Transports, entreposage	165	45	265	50	795	240	250	55	215	10	7 635	3 615	225	40	155	45	180	40	9 885	4 140
Commerce	680	565	1 990	1 530	6 810	4 325	2 300	1 790	1 405	1 045	38 260	28 530	1 845	1 480	650	485	705	545	56 645	40 275
Commerce de détail	460	500	1 625	1 380	5 255	3 550	1 815	1 590	1 115	925	27 210	21 940	1 590	1 390	450	415	630	505	40 150	32 195
Finances, assurances et affaires immobilières	65	270	185	700	580	3 250	200	815	125	360	4 745	18 450	175	665	45	170	90	245	6 210	24 925
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	695	1 405	2 070	3 515	8 110	10 910	2 290	3 695	1 605	2 555	36 375	50 930	2 815	3 485	380	975	530	1 135	54 870	78 685
Enseignement et services annexes	85	135	165	245	635	1 170	215	320	250	340	2 890	5 320	210	490	30	70	70	130	4 570	8 220
Services médicaux, sociaux	160	535	400	1 080	1 390	3 675	335	1 125	395	900	6 095	15 210	410	825	100	245	75	360	9 360	23 955
Services personnels	40	225	50	645	320	1 135	45	600	35	215	1 540	4 740	110	380	5	145	25	160	2 170	8 065
Hébergement, restauration	230	310	765	885	3 415	2 895	1 045	1 250	365	740	12 200	11 620	990	915	105	315	170	295	19 465	19 225
Administration publique et défense	175	235	740	375	2 590	3 830	650	725	360	250	6 805	7 085	1 165	2 345	120	120	240	215	12 645	13 180
Ensemble des activités économiques	2 625	2 910	8 940	6 885	24 960	25 515	10 300	8 980	5 680	5 585	153 185	140 090	8 560	8 950	2 365	2 055	2 800	2 395	219 415	203 365

Source: Recensement de la population, Statistique Canada, traitement par le Bureau de la statistique du Québec.

jeunes se retrouvent moins souvent que leurs aînés dans le secteur du bâtiment et travaux publics: 2,9% des jeunes par rapport à 4,3% pour l'ensemble des travailleurs. Ils sont également moins souvent à l'emploi de la Fonction publique (6,6% en regard de 8,2%). Il en est de même dans le secteur des transports, communications et autres services publics (6,9% en regard de 8,9%). En revanche, les jeunes se retrouvent, dans une proportion plus grande que leurs aînés, dans les secteurs des finances, assurances et affaires immobilières (7,4% en regard de 6%) et du commerce (2,2% en regard de 1,7%).

4.3 Les jeunes propriétaires d'entreprise

On ne peut clore ce chapitre sur le marché du travail et les jeunes sans parler de ces jeunes qui créent eux-mêmes leur emploi et qui, ce faisant, en créent peut-être pour d'autres jeunes: les jeunes propriétaires d'entreprise. La loi de l'impôt sur le revenu est ainsi faite que le contribuable doit détailler les sources de ses revenus: revenu d'un emploi, de placement, de pensions diverses, d'assurance-chômage, d'aide sociale, d'entrepreneur, de profession libérale, etc. On a donc demandé au ministère du Revenu une compilation spéciale portant sur les seuls revenus du travail et qui ne tient compte que de la principale source de revenu. Les revenus des jeunes ont été compilés selon les trois groupes d'âges retenus dans ce dossier en distinguant quatre types de revenus: revenus de salarié, de fermier-pêcheur, de profession libérale et de propriétaire d'entreprise. Les tableaux 17, 18 et 19 présentent les résultats de cette compilation.

Les jeunes sont d'abord et avant tout des employés; 99,3% des jeunes de 15 à 19 ans, 96,6% des jeunes de 20 à 24 ans et 95,8% des 25 à 29 ans reçoivent un salaire. Si on accepte que le pourcentage de jeunes qui sont propriétaires d'une entreprise au sens où leur principale source de revenu est un revenu d'entreprise, nous obtenons un indicateur qu'on peut qualifier "indice d'entrepreneurship". On peut lire, aux tableaux 17, 18 et 19, que 0,44% des jeunes de 15 à 19 ans, 1,1% des jeunes de 20 à 24 ans et 2,6% des jeunes de 25 à 29 ans déclarent comme principal revenu un revenu d'entreprise. On aura remarqué que le pourcentage de "jeunes entrepreneurs" augmente avec l'âge. On peut mieux situer l'importance de ce phénomène lorsqu'on sait que 4,5% de l'ensemble des contribuables québécois ont comme principale source de revenu un revenu d'entreprise. À la lumière de ces proportions, il faut conclure que les revenus d'entreprise ont, chez les jeunes (en particulier de 25 à 29 ans), une importance relativement grande.

TABLEAU 17

SOURCE PRINCIPALE DES REVENUS DE TRAVAIL DES JEUNES DE 15 À 19 ANS, 1982

	Région	Employés	Fermiers Pêcheurs	Professions libérales	Propriétaires d'entreprise	Total[1]	Indice "d'entrepreneurship"[2]
01	Bas-St-Laurent-Gaspésie	3 551	77	M[3]	15	3 643	0,41
02	Saguenay-Lac-St-Jean	4 153	0	M	14	4 167	0,34
03	Québec	18 772	21	0	82	18 875	0,43
04	Trois-Rivières	7 181	21	0	34	7 237	0,48
05	Estrie	4 806	M	0	22	4 828	0,46
06	Montréal	77 114	93	36	362	77 606	0,47
07	Outaouais	6 496	M	0	M	6 545	M
08	Abitibi-Témiscamingue	3 708	M	0	24	3 732	0,64
09	Côte-Nord	1 658	73	0	10	1 741	0,57
10	Nouveau-Québec	160	0	0	0	160	0,00
	Ensemble du Québec[4]	128 232	293	38	568	129 132	0,44

1. Le total n'inclut pas les données manquantes.
2. Égal au rapport entre le nombre de jeunes propriétaires d'entreprise et le nombre total de jeunes déclarant un revenu de travail.
3. M = donnée manquante (donnée inférieure à 10, donc confidentielle).
4. Les cas de région indéterminée ont été inclus au total.

Source: Ministère du Revenu du Québec, compilations spéciales, et Bureau de la statistique du Québec.

TABLEAU 18

SOURCE PRINCIPALE DES REVENUS DE TRAVAIL DES JEUNES DE 20 À 24 ANS, 1982

	Région	Employés	Fermiers Pêcheurs	Professions libérales	Propriétaires d'entreprise	Total[1]	Indice "d'entrepreneurship"[2]
01	Bas-St-Laurent-Gaspésie	11 413	212	10	193	11 828	1,6
02	Saguenay-Lac-St-Jean	17 957	27	16	87	18 086	0,5
03	Québec	63 895	243	76	754	64 968	1,2
04	Trois-Rivières	25 328	199	16	331	25 875	1,3
05	Estrie	13 987	88	14	227	14 316	1,6
06	Montréal	231 041	562	391	2 362	234 357	1,0
07	Outaouais	18 204	42	19	191	18 456	1,0
08	Abitibi-Témiscamingue	10 123	21	M[3]	168	10 312	1,6
09	Côte-Nord	5 759	75	M	44	5 878	0,7
10	Nouveau-Québec	600	0	0	10	610	1,6
	Ensemble du Québec[4]	399 430	1 471	558	4 449	413 465	1,1

1. Le total n'inclut pas les données manquantes.
2. Égal au rapport entre le nombre de jeunes propriétaires d'entreprise et le nombre total de jeunes déclarant un revenu de travail.
3. M = donnée manquante (donnée inférieure à 10, donc confidentielle).
4. Les cas de région indéterminée ont été inclus au total.

Source: Ministère du Revenu du Québec, compilations spéciales, et Bureau de la statistique du Québec.

TABLEAU 19

SOURCE PRINCIPALE DES REVENUS DE TRAVAIL DES JEUNES DE 25 À 29 ANS, 1982

	Région	Employés	Fermiers Pêcheurs	Professions libérales	Propriétaires d'entreprise	Total[1]	Indice "d'entrepreneurship"[2]
01	Bas-St-Laurent-Gaspésie	12 003	301	93	499	12 896	3,9
02	Saguenay-Lac-St-Jean	18 249	114	102	479	18 943	2,5
03	Québec	63 771	717	521	1 663	66 671	2,5
04	Trois-Rivières	23 563	526	172	859	25 120	3,4
05	Estrie	14 096	193	104	422	14 816	2,8
06	Montréal	221 116	1 077	2 088	5 482	229 763	2,4
07	Outaouais	17 082	112	104	479	17 777	2,7
08	Abitibi-Témiscamingue	9 689	75	74	322	10 159	3,2
09	Côte-Nord	7 037	78	33	114	7 262	1,6
10	Nouveau-Québec	659	0	0	M[3]	659	M
	Ensemble du Québec[4]	388 807	3 200	3 330	10 473	405 810	2,6

1. Le total n'inclut pas les données manquantes.
2. Égal au rapport entre le nombre de jeunes propriétaires d'entreprise et le nombre total de jeunes déclarant un revenu de travail.
3. M = donnée manquante (donnée inférieure à 10, donc confidentielle).
4. Les cas de région indéterminée ont été inclus au total.

Source: Ministère du Revenu du Québec, compilations spéciales, et Bureau de la statistique du Québec.

CHAPITRE 5

LES JEUNES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE

Ce dernier chapitre est consacré aux jeunes de moins de 30 ans, bénéficaires de l'aide sociale. L'aide sociale est accordée sur la base du déficit mensuel existant entre les besoins d'une famille (ou d'une personne seule) et les revenus dont elle dispose, pourvu qu'elle n'en soit pas exclue en raison de la valeur de ses biens. Parmi les conditions d'admissibilité aux prestations de l'aide sociale apparaît une disposition relative à la fréquentation scolaire: l'aide sociale ne peut être accordée à une personne seule ou à une famille dont un adulte fréquente une institution d'enseignement collégial ou universitaire. En pratique, l'aide sociale vient en aide à tout résidant du Québec pourvu qu'il ait atteint l'âge de 18 ans, et qu'il soit sans travail. On doit donc s'attendre à retrouver à l'aide sociale des jeunes ayant vécu dans l'une ou plusieurs des situations suivantes: étudiant, salarié, bénéficiaire de l'assurance-chômage, bénéficiaire de l'aide sociale. C'est plus particulièrement la situation de ces jeunes qui sera examinée ici.

On présentera les jeunes bénéficiaires de l'aide sociale en fonction de certaines caractéristiques, que ce soit en termes d'âge, de sexe, de niveau de scolarité ou de durée de présence à l'aide sociale. Ces données sont présentées, comme dans l'ensemble de cette étude, pour chaque région administrative du Québec. Enfin, on devra noter que les chiffres présentés dans ce chapitre réfèrent à un nombre de personnes bénéficiaires et non à un nombre de ménages. Les statistiques des clientèles de l'aide sociale sont, le plus souvent, présentées sur la base du nombre de ménages bénéficiaires (quel que soit le nombre de personnes par ménage) ou, à l'opposé, elles dénombrent le nombre total de personnes qui dépendent de ces transferts incluant les enfants de moins de 18 ans. La compilation spéciale exploitée dans ce dossier a été faite en dénombrant des personnes de plus de 18 ans à l'exclusion des enfants de moins de 18 ans et en dénombrant les conjoints. Ainsi, un ménage composé de deux jeunes dont l'âge se situe entre 18 et 29 ans ayant un enfant représentera, dans ce dossier, deux bénéficiaires sous la rubrique biparental plutôt qu'un ménage ou trois personnes bénéficiaires de l'aide sociale.

5.1 La dépendance à l'aide sociale

On présente, au tableau 20, la population des jeunes (18 à 29 ans) bénéficiaires de l'aide sociale en distinguant ceux qui sont aptes au travail et ceux qui sont inaptes. La réglementation de l'aide sociale reconnaît, parmi les inaptes au travail, des personnes handicapées, de même que des personnes atteintes de maladies qui laissent des séquelles temporaires auquel cas il s'agit d'inaptitude temporaire. Il s'ensuit que le niveau des prestations des jeunes inaptes au travail est le même que celui des adultes.

On dénombre (au tableau 20) quelque 179 524 jeunes bénéficiaires de l'aide sociale au mois de mars 1984. Les jeunes représentent donc environ 38% du total de la clientèle de l'aide sociale. Parmi ces jeunes, 141 028 (78,6%) sont aptes au travail alors que 38 496 sont considérés inaptes (21,4%). La composition de la population bénéficiaire en fonction de l'aptitude au travail est relativement homogène et se situe aux environs de 80% d'aptes et de 20% d'inaptes (chez les adultes, ce rapport serait de l'ordre de 60%-40%). Quelques régions s'éloignent de cette répartition: l'Île-de-Montréal, par exemple, compte 28,2% de bénéficiaires inaptes au travail. À l'opposé, les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (85%), de l'Abitibi-Témiscamingue (85,1%), de la Côte-Nord (85,8%) et du Nouveau-Québec (92,2%) affichent les proportions d'aptes au travail les plus élevées.

Les prestations versées aux bénéficiaires de l'aide sociale sont établies en fonction des besoins dits ordinaires d'une personne seule; ce montant est ajusté pour tenir compte de la présence d'un conjoint et du nombre d'enfants. Le niveau des prestations figurant au barème sont versées aux bénéficiaires et les montants sont les mêmes, qu'on soit apte ou inapte au travail. Deux prestations échappent à la règle; ce sont celles des jeunes de moins de 30 ans, aptes au travail, qui vivent seuls ou avec un conjoint mais sans enfants. Ces derniers reçoivent la prestation minimale de 154 $ (au mois de mars 1984). À des fins de comparaison, on doit savoir que les personnes seules dans la même situation, mais qui sont inaptes au travail ou qui ont 30 ans ou plus, reçoivent une prestation de 423 $ par mois[1]. On peut donc déduire du tableau 20 le nombre de jeunes bénéficiaires de l'aide sociale qui ne reçoivent que la prestation minimale. On compte

---

1. Ces montants seront ajustés à 155 $ et 427 $ par mois le 1er octobre 1984.

TABLEAU 20

BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE DE MOINS DE 30 ANS, SELON L'APTITUDE AU TRAVAIL ET LA CATÉGORIE DE MÉNAGE, MARS 1984

	Région	Aptes au travail					Inaptes au travail					TOTAL
		Seuls	Conjoints sans enfants	Mono-parental	Biparental	Total	Seuls	Conjoints sans enfants	Mono-parental	Biparental	Total	
01	Bas Saint-Laurent-Gaspésie	4 990	458	1 147	2 134	8 729	1 372	98	117	179	1 716	10 495
02	Saguenay-Lac Saint-Jean	6 768	424	1 333	1 774	10 299	1 412	98	124	177	1 811	12 110
03	Québec	14 139	1 110	2 996	3 536	21 781	4 327	260	340	358	5 285	27 066
04	Trois-Rivières	7 050	637	1 978	2 277	11 942	2 390	154	228	229	3 001	14 943
05	Estrie	3 664	354	1 028	1 445	6 491	1 091	78	119	142	1 440	7 921
6N	Montréal-Nord *	5 616	528	2 192	2 082	10 418	2 371	129	168	180	2 848	13 266
6S	Montréal-Sud	10 510	961	4 227	3 422	19 120	4 387	275	386	294	5 342	24 462
6M	Île-de-Montréal	18 051	1 747	9 618	5 593	35 009	11 612	516	1 012	583	13 723	48 732
07	Outaouais	3 706	324	1 708	1 698	7 436	1 230	90	165	170	1 655	9 091
08	Abitibi-Témiscamingue	2 716	300	762	1 014	4 792	634	54	77	73	838	5 630
09	Côte-Nord	2 729	135	927	784	4 575	560	38	112	50	760	5 335
10	Nouveau-Québec	226	10	114	86	436	18	1	12	6	37	473
	Ensemble du Québec	80 165	6 988	28 030	25 845	141 028	31 404	1 791	2 860	2 441	38 496	179 524

* Incluant Laval (Île Jésus).

Source: Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, compilations spéciales.

d'abord 80 165 jeunes seuls au sens du programme; on compte ensuite 6 988 jeunes qui ont un conjoint mais pas d'enfants. Parmi ces derniers, une certaine proportion ont un conjoint de plus de 30 ans, ce qui les rend admissibles à la prestation adulte; cette proportion est d'environ un tiers selon l'administration du programme. On peut donc estimer le nombre de jeunes bénéficiaires de la prestation minimale de l'aide sociale à environ 85 000, soit quelque 47% des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale.

Qui sont ces jeunes à l'aide sociale? Pour cerner les caractéristiques de ces jeunes, on présente, au tableau 21, une première répartition en fonction des groupes d'âge et du sexe. On notera que seuls les jeunes aptes au travail ont été retenus dans les analyses qui suivront. L'objectif de ce dossier étant de dresser un portrait régionalisé de la situation des jeunes sur le marché du travail, la première préoccupation en est donc une d'emploi et d'employabilité; c'est la raison pour laquelle la clientèle des inaptes au travail n'a pas été retenue. L'inaptitude au travail de 38 496 jeunes Québécois leur ferme, temporairement pour certains et de façon permanente pour d'autres, l'accès au marché du travail; leur situation n'est pas décrite dans ce dossier.

On observe donc, au tableau 21, que les jeunes bénéficiaires de l'aide sociale se partagent, de façon presque égale, entre les trois groupes d'âge considérés. On en retrouve, en effet, 44 835 âgés de 15 à 19 ans, 47 100 de 20 à 24 ans et 49 123 de 25 à 29 ans. On doit cependant attirer l'attention sur la population des 15 à 19 ans. Sachant qu'il faut avoir 18 ans[1] pour être admissible à une prestation autonome, on en déduit que ces 44 835 bénéficiaires ont 18 ou 19 ans; il s'ensuit que l'indicateur de dépendance par rapport à l'aide sociale est beaucoup plus élevé que ce qu'indique le tableau 21 pour ce groupe d'âge. Les données du tableau 21 permettent d'observer des taux de dépendance de l'aide sociale de 8% pour les 15-19 ans, de 7,3% pour les 20-24 ans et de 8,0% pour les 25-29 ans. Ce taux est égal au nombre de bénéficiaires de l'aide sociale sur la population totale, pour chaque groupe d'âge. Si on recalcule le taux de dépendance des 18-19 ans bénéficiaires de l'aide sociale par rapport à la

---

1. Dans de rares cas, certains jeunes de moins de 18 ans reçoivent une prestation autonome; il s'agit des cas où le bénéficiaire a un enfant ou encore du cas des jeunes couples où l'un des conjoints a 18 ans et l'autre moins.

TABLEAU 21

BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE DE MOINS DE 30 ANS, APTES AU TRAVAIL, SELON LE SEXE ET L'ÂGE, MARS 1984

	Région	15-19 ans				18-19 ans	20-24 ans				25-29 ans			
		Hommes	Femmes	Total	Indicateur de dépendance**	Indicateur de dépendance**	Hommes	Femmes	Total	Indicateur de dépendance**	Hommes	Femmes	Total	Indicateur de dépendance**
		n			%	%	n			%	n			%
01	Bas-St-Laurent-Gaspésie	1 406	1 532	2 938	10,3	28,6	1 180	1 612	2 792	11,7	1 334	1 665	2 999	13,3
02	Saguenay-Lac-St-Jean	1 602	1 842	3 444	12,1	24,8	1 657	2 045	3 702	11,1	1 417	1 736	3 153	10,2
03	Québec	3 402	3 963	7 365	8,3	17,7	3 417	3 968	7 385	7,2	3 181	3 850	7 031	7,0
04	Trois-Rivières	1 769	2 064	3 833	10,1	21,2	1 738	2 171	3 909	9,0	1 829	2 371	4 200	10,3
05	Estrie	1 131	1 112	2 243	10,3	23,6	968	1 107	2 075	9,1	979	1 224	2 203	10,2
6N	Montréal-Nord *	1 543	1 835	3 378	4,6	10,8	1 397	1 909	3 306	5,0	1 396	2 338	3 734	4,9
6S	Montréal-Sud	3 005	3 273	6 278	6,5	14,9	2 871	3 498	6 369	6,2	2 532	3 941	6 473	6,5
6M	Île-de-Montréal	4 672	670	9 342	6,9	14,2	5 399	6 493	11 892	6,7	5 528	8 247	13 775	8,2
07	Outaouais	1 024	1 374	2 398	8,9	21,0	993	1 457	2 450	9,0	1 061	1 527	2 588	9,8
08	Abitibi-Témiscamingue	860	863	1 723	11,3	25,7	720	813	1 533	9,3	671	865	1 536	9,8
09	Côte-Nord	773	934	1 707	13,9	34,2	630	900	1 530	12,7	535	803	1 338	10,9
10	Nouveau-Québec	67	119	186	9,4	25,5	61	61	157	8,8	37	56	93	5,8
	Ensemble du Québec	21 254	23 581	44 835	8,0	17,5	21 031	26 069	47 100	7,3	20 500	28 623	49 123	8,0

* Incluant Laval (Île Jésus).

** Égal au rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale, aptes au travail, du groupe d'âge considéré et la population totale du même groupe.

Source: Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, compilations spéciales.

population de ce groupe d'âge[1], on obtient non plus un taux de 8% mais bien un taux de 17,5%, soit presque un jeune sur cinq plutôt qu'un sur dix comme dans les autres groupes d'âge. Ce pourcentage atteint des niveaux particulièrement élevés en Côte-Nord (34,2%), dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie (28,6%), en Abitibi-Témiscamingue (25,7%), dans le Nouveau-Québec (25,5%) et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (24,8%). En revanche, les trois régions de Montréal sont celles qui connaissent les pourcentages les plus faibles de jeunes bénéficiaires de 18 et 19 ans.

Comme nous l'avons vu ci-haut, la dépendance par rapport à l'aide sociale est beaucoup moins élevée entre 20 et 29 ans; elle se situe autour de 7,5%. On doit noter cependant d'assez grandes variations régionales. C'est ainsi que les régions de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean connaissent les taux de dépendance les plus élevés, supérieurs dans tous les cas à 10% et pouvant atteindre près de 14%. En revanche, ce sont les trois régions montréalaises qui affichent les pourcentages les moins élevés de bénéficiaires de l'aide sociale, avec des taux de dépendance plus proches de 5%.

5.2 La durée continue du séjour à l'aide sociale et le niveau de scolarité des bénéficiaires

La durée continue du séjour à l'aide sociale influence directement l'employabilité des bénéficiaires; cette conclusion semble former consensus à la suite de la parution de différentes études et rapports. Il semble donc intéressant de présenter ici une ventilation de la clientèle des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale en fonction de la durée du séjour et de la région d'appartenance.

On a distingué, au tableau 22, les régions habituelles et quatre durées: moins de 6 mois, 6 mois à 1 an, de 1 an à 2 ans et 2 ans et plus. On constate que les jeunes se répartissent à peu près également entre ces quatre groupes, soit respectivement 25,8%, 22,3%, 25,6% et 26,3%. Il ressort de ces résultats qu'une proportion

---

1. Les nombres de bénéficiaires de 18 et 19 ans sont ceux de mars 1984. Les populations totales de 18 et 19 ans proviennent du recensement de 1981. Les taux ainsi obtenus surévaluent probablement légèrement la dépendance à l'aide sociale.

TABLEAU 22

BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE DE MOINS DE 30 ANS, APTES AU TRAVAIL, SELON LA DURÉE DE PRÉSENCE CONTINUE À L'AIDE SOCIALE, MARS 1984

	Région	Moins de 6 mois		De 6 mois à 1 an		De 1 à 2 ans		2 ans et plus		Total	
		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
01	Bas-St-Laurent-Gaspésie	2 122	24,3	2 046	23,4	1 912	21,9	2 649	30,3	8 729	100,0
02	Saguenay-Lac-St-Jean	2 506	24,3	2 660	25,8	2 272	22,1	2 861	27,8	10 299	100,0
03	Québec	5 517	25,3	4 898	22,5	5 335	24,5	6 031	27,7	21 781	100,0
04	Trois-Rivières	2 530	21,2	2 667	22,3	3 107	26,0	3 638	30,5	11 942	100,0
05	Estrie	1 631	25,1	1 456	22,4	1 610	24,8	1 794	27,6	6 491	100,0
6N	Montréal-Nord*	2 911	27,9	2 278	21,9	2 829	27,2	2 400	23,0	10 418	100,0
6S	Montréal-Sud	4 881	25,5	4 201	22,0	5 163	27,0	4 875	25,5	19 120	100,0
6M	Île-de-Montréal	9 695	27,7	7 539	21,5	9 555	27,3	8 220	23,5	35 009	100,0
07	Outaouais	1 788	24,0	1 467	19,7	1 868	25,1	2 313	31,1	7 436	100,0
08	Abitibi-Témiscamingue	1 451	30,3	1 113	23,2	1 239	25,9	989	20,6	4 792	100,0
09	Côte-Nord	1 140	24,9	1 106	24,2	1 033	22,6	1 296	28,3	4 575	100,0
10	Nouveau-Québec	165	37,8	88	20,2	104	23,9	79	18,1	436	100,0
	Ensemble du Québec	36 337	25,8	31 519	22,3	36 027	25,6	37 145	26,3	141 028	100,0

* Incluant Laval (Île Jésus).

Source: Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, compilations spéciales.

significative des bénéficiaires soit déjà en dépendance de long terme par rapport à l'aide sociale, puisque 26,3% des bénéficiaires jeunes bénéficient du programme depuis 2 ans ou plus.

Quant à la répartition régionale, on constate que le même schéma se dessine avec, bien sûr, des variations autour de la répartition moyenne. Cette fois-ci, ce sont le Nouveau-Québec et l'Abitibi-Témiscamingue qui présentent des clientèles dont les séjours à l'aide sociale sont moins longs, alors qu'à l'opposé, les régions de l'Outaouais, de Trois-Rivières et du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie affichent des séjours dont la durée est plus longue.

On présente, enfin, au tableau 23, la répartition des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale, selon leur niveau de scolarité et selon la région en mars 1984. On constate que 14,5% des jeunes bénéficiaires ont une scolarité de 8 années ou moins: 37,7% d'entre eux ont étudié pendant 9 ou 10 ans; on peut donc en retenir que 51,2% des jeunes bénéficiaires (72 092) de l'aide sociale ne disposent même pas d'un diplôme d'études secondaires. Quelque 41,6% des bénéficiaires (58 521) ont étudié 11 à 12 ans, 3% ont complété 13 années d'études et enfin 4,2% de ces jeunes ont étudié 14 ans ou plus (soit des études de niveau universitaire). On ne peut s'empêcher de penser que la très faible scolarisation d'un large segment de la clientèle de l'aide sociale nuit certainement à la réinsertion en emploi de ces jeunes. Un dernier mot sur la répartition régionale du niveau de scolarisation. Les bénéficiaires de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean affichent un niveau de scolarisation supérieur à la moyenne des autres bénéficiaires, en particulier aux niveaux secondaire et universitaire. On observe les mêmes résultats pour les régions de Québec et de Trois-Rivières auxquels s'ajoute une scolarisation supérieure au niveau de la catégorie de 13 ans. À l'autre extrême, on peut souligner la faible scolarisation des bénéficiaires de la région de l'Outaouais ainsi que du Nouveau-Québec.

On doit rappeler, en conclusion à ce chapitre, que l'incidence du chômage chez les jeunes diminue avec l'âge et le nombre d'années de scolarité. On a vu, par exemple, au chapitre 3, que le simple fait d'avoir complété un secondaire long augmentait de façon significative la probabilité de se trouver un emploi. On peut donc conclure sans trop de risque que le faible niveau de scolarisation des bénéficiaires de l'aide sociale ne peut que réduire leur chance de se trouver un emploi.

TABLEAU 23

BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE DE MOINS DE 30 ANS, APTES AU TRAVAIL, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, MARS 1984

	Région	8 ans et moins		9 et 10 ans		11 et 12 ans		13 ans		14 ans et plus		Total**	
		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
01	Bas-St-Laurent-Gaspésie	1 820	20,9	3 139	36,0	3 225	37,0	209	2,4	322	3,7	8 715	100,0
02	Saguenay-Lac-St-Jean	937	9,1	3 246	31,6	5 165	50,2	292	2,8	642	6,2	10 282	100,0
03	Québec	2 825	12,9	7 194	32,9	9 758	44,7	762	3,5	1 300	6,0	21 839	100,0
04	Trois-Rivières	1 407	11,8	4 050	34,0	5 314	44,6	492	4,1	654	5,5	11 917	100,0
05	Estrie	754	11,5	2 380	36,2	2 978	45,3	227	3,4	242	3,7	6 581	100,0
6N	Montréal-Nord*	1 358	13,1	4 112	39,7	4 378	42,3	273	2,6	234	2,3	10 355	100,0
6S	Montréal-Sud	2 601	13,6	7 557	39,6	7 863	41,2	515	2,7	536	2,8	19 072	100,0
6M	Île-de-Montréal	5 450	15,6	13 210	37,9	13 417	38,5	1 115	3,2	1 686	4,8	34 878	100,0
07	Outaouais	1 456	19,7	3 025	40,9	2 671	36,1	118	1,6	128	1,7	7 398	100,0
08	Abitibi-Témiscamingue	721	15,1	1 918	40,1	1 967	41,1	99	2,1	83	1,7	4 788	100,0
09	Côte-Nord	796	17,4	1 749	38,3	1 747	38,3	137	3,0	134	2,9	4 563	100,0
10	Nouveau-Québec	265	62,4	122	28,7	38	8,9	0	0,0	0	0,0	425	100,0
	Ensemble du Québec	20 390	14,5	51 702	36,7	58 521	41,6	4 239	3,0	5 961	4,2	140 813	100,0

* Incluant Laval (Île Jésus).
** Les cas de scolarité indéterminée ont été exclus du total.

Source: Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, compilations spéciales.

Conclusion

Ce dossier statistique sur les jeunes a été préparé à la demande du Secrétariat à la jeunesse. Produit à l'intérieur d'un délai très court, il regroupe des données statistiques qui décrivent la situation des jeunes au cours des années 1981, 1982, 1983 et 1984. Les données présentées dans ce dossier proviennent d'études générales mais aussi de compilations spéciales de fichiers d'enquête de Statistique Canada ainsi que de certains ministères de l'Administration québécoise; ces données ont donc, pour la plupart, un caractère original. Ce dossier statistique ne présente pas une analyse historique de la situation des jeunes; il tente plutôt de fixer l'image, le portrait des jeunes à un moment donné de l'évolution de l'économie et de la société québécoise. Bien que ce portrait soit sommaire, il est le résultat d'efforts qui ont permis, malgré tout, d'obtenir une première image des jeunes de 15 à 29 ans dont les contours sont déjà clairs.

1. Le poids démographique des jeunes

On estime, en 1983, le nombre de personnes de 15 à 29 ans à 1 818 244 jeunes, soit 35,4% de la population du Québec. En l'an 2000, ce nombre aura diminué à 1 364 343 pour ne représenter que 23,7% du total de la population. Le poids démographique des jeunes aura baissé de 11,7 points de pourcentage. À cette diminution du poids des jeunes correspond une augmentation importante de la population âgée; ces quelques données reflètent un vieillissement important de la structure de la population et de la structure de la main-d'oeuvre. Toutes les régions administratives du Québec seront touchées par ce phénomène; les régions périphériques conserveront les populations les plus jeunes.

2. La fréquentation scolaire

En 1982-83, on compte 254 860 jeunes au niveau secondaire; 251 705 jeunes ont entre 15 et 19 ans, ce qui représente pour ce niveau un taux de fréquentation de 44,8%. Près de 70% d'entre eux se retrouvent au général alors que 23,3% choisissent le professionnel long. Au niveau collégial, en 1982-83, on dénombre 150 610 jeunes dont 78% avaient entre 15 et 19 ans, 17% entre 20 et 24 ans et 4,4% ayant 25 ans et plus.

Les étudiants se répartissent entre la filière générale (47,6%) et la filière professionnelle (52,4%). L'examen de cette répartition selon le sexe permet de constater que les hommes se partagent également entre les deux options, alors que les femmes choisissent davantage le professionnel (55,1%). Au niveau universitaire, en 1983, on dénombre quelque 129 328 étudiants dont 67% à temps plein et 33% à temps partiel. Les jeunes de 20 à 24 ans fournissent la majorité (68%) des étudiants à temps plein, alors que la majorité de la clientèle à temps partiel (56,9%) se retrouve dans le groupe de 25 à 29 ans. Chez les étudiants à temps plein, plus de 88% des étudiants sont dénombrés au premier cycle. Tout en gardant à l'esprit que les statistiques du secondaire et du collégial couvrent l'année scolaire 1982-83 et que celles du niveau universitaire sont établies sur l'année civile 1983, on obtient les résultats suivants: 68% des jeunes de 15 à 19 ans, 16% des jeunes de 20 à 24 ans et 8% des jeunes de 25 à 29 ans étaient aux études en 1983.

3. L'intégration des jeunes au marché du travail

L'intégration des jeunes au marché du travail ne se fait pas sans difficulté. Ainsi, une enquête, auprès des jeunes finissants de 1981 au niveau secondaire, conduite en mars 1982, permet de dégager la situation suivante: sur 36 516 finissants, 56,1% travaillent, 33,8% sont en chômage et 10,1% sont inactifs. Le taux de chômage de ces finissants en mars 1982 était de 37%; dans les régions périphériques, ce taux dépassait les 40%; dans la région de l'Île-de-Montréal, il n'était que de 23%. De façon générale, le taux de chômage des hommes était supérieur à celui des femmes. Il faut souligner que le taux de chômage des finissants du professionnel court atteignait 50,9%, alors que celui du professionnel long s'établissait à 34,8%. L'analyse des taux de correspondance formation-emploi confirme la même image. Il faut se rappeler, en examinant ces résultats, que 1982 est une année de récession et que si le taux de chômage des finissants de 1981 (en mars 1982) est de 37,6%, les taux de 1979 et de 1980 étaient de 18,8% et de 22,1%.

Les diplômés universitaires de 1980 ont fait l'objet d'une enquête en 1982. Il ressort de cette enquête que les jeunes hommes détiennent un emploi dans 72,3% des cas, sont en chômage dans 7,8% des cas et que 19% d'entre eux continuent leurs études. Quant aux jeunes femmes, 67,7% d'entre elles ont un emploi, 11,7% sont en chômage et 16,3% sont aux études. Le taux de chômage des hommes s'élève à 9,8%, celui des femmes atteint 14,7%.

4. La participation des jeunes au marché du travail

À l'examen des statistiques sur la population active, on note d'abord que 63,5% des jeunes de 15 à 29 ans font partie de la population active, c'est-à-dire sont en emploi ou à la recherche d'un emploi. Ce taux est de 36,3% chez les 20 à 24 ans et de 76,1% chez les jeunes de 15 à 19 ans, de 74,3% chez les 20 à 24 ans et de 76,1% chez les 25 à 29 ans. C'est donc autour de l'âge de 20 ans que les jeunes entrent sur le marché du travail. On remarque que les taux d'activité des grandes régions urbaines sont plus élevés, ceux de la périphérie plus faibles. Les jeunes de 15 à 19 ans occupent, pour la plupart (54,9%), des emplois à temps partiel, alors que les jeunes de 20 à 29 ans détiennent surtout (80%) des emplois à temps plein. Le taux de chômage du groupe 15 à 29 ans est de 19,3% en 1983. Ce taux, calculé en fonction des trois groupes d'âge, prend les valeurs suivantes: 26,2% (15 à 19 ans), 21,7% (20 à 24 ans) et 14% (25 à 29 ans). Ce dernier taux est semblable au taux de chômage de l'ensemble de la main-d'oeuvre du Québec (13,9%) en 1983. Les taux de chômage les plus élevés se retrouvent dans certaines régions périphériques.

La répartition des jeunes par secteur d'activité économique est relativement semblable à celle des adultes. Quelque 31,6% des jeunes oeuvrent dans le secteur des services socio-culturels, commerciaux et personnels; 22,5% d'entre eux se retrouvent dans le secteur du commerce au détail et 21,1% dans les industries manufacturières.

L'analyse des données fiscales québécoises a permis d'identifier les jeunes dont la principale source de revenu apparaît sous la rubrique revenu d'entreprise. Ces données permettent d'établir que 0,44% des jeunes de 15 à 19 ans, 1,1% des jeunes de 20 à 24 ans et 2,6% des jeunes de 25 à 29 ans ont comme principal revenu un revenu d'entreprise. On peut mieux évaluer l'importance de ces proportions lorsqu'on sait que 4,5% de l'ensemble des contribuables québécois sont dans la même situation.

5. Les jeunes bénéficiares de l'aide sociale

Au mois de mars 1984, on dénombre 179 524 jeunes bénéficiaires de l'aide sociale, soit environ 38% du total des bénéficiares. De ce nombre, 38 496 sont inaptes au travail, ce qui leur donne droit à une prestation de 423 $ par mois, s'ils sont seuls. Parmi les autres (141 028), 80 165 sont seuls et quelque 5 000 vivent conjointement et sans

enfants; on estime donc à environ 85 000 le nombre de jeunes qui reçoivent la prestation minimale de 154 $ par mois. Les jeunes bénéficiaires de l'aide sociale se répartissent à peu près également entre les trois groupes d'âge, soit 44 835 âgés de 18 et 19 ans, 47 100 âgés de 20 à 24 ans et 49 123 âgés de 25 à 29 ans. On aura noté que le premier groupe est formé de jeunes de 18 à 19 ans seulement, ce qui porte le taux de dépendance de ces jeunes par rapport à l'aide sociale à 17,5%; ce taux est de 7,3% chez les 20-24 ans et de 8% chez les 25-29 ans. Ce sont les régions périphériques, en général, qui présentent les taux de dépendance les plus élevés, surtout chez les 18 et 19 ans. Si on distingue les bénéficiaires selon la durée continue du séjour à l'aide sociale, on constate qu'ils se répartissent à peu près également entre les quatre durées retenues: moins de 6 mois (25,8%), de 6 mois à 1 an (22,3%), de 1 an à 2 ans (25,6%) et enfin 2 ans et plus (26,3%). On aura noté que plus du quart des bénéficiaires sont des dépendants à long terme de l'aide sociale (plus de 2 ans de séjour continu). Par ailleurs, 51,2% des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale aptes au travail ont étudié 10 ans ou moins et quelque 41,6% ont étudié 11 ou 12 ans.

6. Une image globale des jeunes

Quelle image globale se dégage de ce dossier? Le groupe des jeunes (35,4%) perdra du poids dans l'ensemble de la population d'ici l'an 2000 (23,7%). On trouve les jeunes aux études au niveau secondaire (254 860), au niveau collégial (150 610) et déjà moins nombreux, au niveau universitaire (129 328). Les jeunes finissants du secondaire connaissent un taux de chômage de l'ordre de 40%; ce taux, au professionnel court, dépasse 50%; au professionnel long, il est plus près de 35%. Les finissants de niveau universitaire se trouvent un emploi plus facilement; leur taux de chômage varie entre 10% (hommes) et 15% (femmes). Un peu plus du tiers des jeunes de 15 à 20 ans entrent sur le marché du travail et ils y occupent surtout (55%) des emplois à temps partiel; plus du quart d'entre eux sont chômeurs. C'est à 20 ans qu'on entre vraiment sur le marché du travail; les trois quarts des jeunes de 20 à 29 ans font partie de la population active et la grande majorité (80%) d'entre eux détiennent des emplois à temps plein. Le taux de chômage reste encore élevé chez les 20-24 ans: un jeune sur cinq; entre 25 et 29 ans, il rejoint celui de l'ensemble de la main-d'oeuvre (14%) en 1983. On dénombre 141 028 jeunes aptes au travail à l'aide sociale; 85 000 d'entre eux reçoivent la prestation de 154 $ par mois. 90% de ces jeunes ne détiennent qu'un diplôme d'études secondaires ou moins. Le quart d'entre eux est à l'aide sociale depuis 2 ans ou plus.

La régionalisation donne le portrait suivant. On étudie moins longtemps en région périphérique, on entre plus tôt sur le marché du travail et on a plus de difficulté à trouver un emploi. Il en résulte, pour la plupart de ces régions, un taux d'inactivité et un taux de chômage plus élevés, ainsi qu'une dépendance plus forte par rapport à l'aide sociale.

ANNEXE A

CLIENTÈLE ÉTUDIANTE AU SECONDAIRE PROFESSIONNEL,
SELON LA DURÉE ET LA SPÉCIALISATION DES ÉTUDES

TABLEAU A-1

CLIENTÈLE DU SECONDAIRE PROFESSIONNEL COURT, SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES, 1982-83

Région*	Agro-technique	Foresterie	Meuble et construction	Électro-technique	Hydrothermie	Équipement motorisé	Mécanique	Alimentation	Soins esthétiques	Couture Habillement	Protection Serv. bâtiment	Commerce et secrétariat	Imprimerie	Indéterminé	Total
01	--	--	153	--	235	322	--	155	--	35	61	53	--	--	1 014
02	5	43	285	--	314	300	134	267	--	162	57	52	--	--	1 619
03	7	4	680	23	611	874	98	352	49	150	179	353	--	81	3 461
04	18	--	288	14	296	311	86	152	58	87	26	49	--	2	1 387
05	127	--	--	--	99	253	77	112	--	103	12	24	15	--	822
6N **	--	--	479	175	222	529	17	300	99	61	58	158	102	--	2 200
6S	32	--	514	16	350	729	191	316	36	119	34	323	59	4	2 723
6M	--	--	456	20	342	356	78	235	154	62	--	349	26	34	2 112
07	--	--	262	--	124	247	96	131	80	19	37	148	--	--	1 114
08	--	--	104	--	145	211	51	104	--	17	29	--	--	--	661
09	--	9	58	--	65	283	--	--	--	--	36	55	--	--	506
Ensemble du Québec	62	56	3 406	248	2 803	4 415	828	2 122	476	825	529	564	202	121	17 649

* 01 (Bas-Saint-Laurent-Gaspésie), 02 (Saguenay-Lac-Saint-Jean), 03 (Québec), 04 (Trois-Rivières), 05 (Estrie), 6N (Montréal-Nord), 6S (Montréal-Sud), 6M (Île-de-Montréal), 07 (Outaouais), 08 (Abitibi-Témiscaminque) et 09 (Côte-Nord).

** Incluant Laval (Île Jésus).

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU A-2

CLIENTÈLE DU SECONDAIRE PROFESSIONNEL LONG ET SUPPLÉMENTAIRE, SELON LE PROGRAMME D'ÉTUDES, 1982-83

Région*	Agro-technique	Foresterie	Services de la santé	Meuble et construction	Électro-technique	Hydrothermie	Dessin technique	Équipement motorisé	Mécanique	Alimentation	Soins esthétiques	Couture habillement	Protection serv. bâtiment	Commerce et secrétariat	Arts appliqués	Imprimerie	Indéterminé	Total
01	48	107	85	173	194	95	--	598	117	51	236	37	--	701	--	--	--	2 442
02	51	69	94	93	370	135	109	370	230	235	283	93	--	918	51	19	--	3 120
03	176	303	391	450	665	324	207	1 834	545	636	1 069	163	--	2 789	100	172	37	9 861
04	86	70	161	187	416	272	83	867	615	178	299	140	--	1 436	26	53	39	4 928
05	92	44	33	209	178	176	46	612	285	219	225	208	--	734	--	93	32	3 186
6N**	21	23	205	381	686	291	339	1 409	475	507	1 042	99	68	2 250	21	176	26	8 019
6N	65	--	135	609	747	438	250	1 689	828	607	913	176	--	2 915	119	176	1	9 670
6M	37	--	206	422	977	424	388	1 348	792	387	1 558	258	--	5 480	46	774	198	13 290
07	41	133	91	69	230	88	19	403	85	36	192	20	--	878	11	17	30	2 347
08	23	60	41	83	176	91	--	316	57	95	100	47	--	535	--	--	--	1 628
09	--	6	35	66	103	17	--	160	47	--	109	--	--	244	--	--	--	--
10	--	--	--	--	--	--	--	3	--	--	--	--	--	5	--	--	--	8
Ensemble du Québec	640	815	1 477	2 472	4 742	2 255	1 441	9 609	4 076	2 953	6 026	1 241	68	18 889	374	1 475	363	59 286

* 01 (Bas-Saint-Laurent-Gaspésie), 02 (Saguenay-Lac-Saint-Jean), 03 (Québec), 04 (Trois-Rivières), 05 (Estrie), 6N (Montréal-Nord), 6S (Montréal-Sud), 6M (Île-de-Montréal), 07 (Outaouais), 08 (Abitibi-Témiscaminque) et 09 (Côte-Nord).

** Incluant Laval (Île Jésus).

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

ANNEXE B

CLIENTÈLE ÉTUDIANTE AU COLLÉGIAL
SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT ET LE DOMAINE DE SPÉCIALISATION

TABLEAU B-1

CLIENTÈLE ÉTUDIANTE AU COLLÉGIAL PUBLIC (CEGEP) GÉNÉRAL, 1982-83

	Région	Sciences	Sciences humaines	Sciences de l'administration	Arts	Lettres	Hors DES	Total
01	Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	664	916	13	--	116	65	1 774
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 143	1 291	316	--	166	70	2 986
03	Québec	3 209	4 482	755	102	813	150	9 511
04	Trois-Rivières	1 327	1 879	355	--	240	79	3 880
05	Estrie	825	1 088	343	36	177	73	2 542
6N	Montréal-Nord *	1 409	1 808	634	177	438	276	4 742
6S	Montréal-Sud	3 108	3 318	1 277	137	410	253	8 503
6M	Île-de-Montréal	8 103	9 595	3 725	825	1 684	26	23 958
07	Outaouais	650	858	312	25	83	1	1 929
08	Abitibi-Témiscamingue	290	444	--	--	19	47	800
09	Côte-Nord et Nouveau-Québec	274	400	36	--	21	30	761
	Ensemble du Québec	21 002	26 079	7 766	1 302	4 167	1 070	61 386

* Incluant Laval (Île Jésus).

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU B-2

CLIENTÈLE ÉTUDIANTE AU COLLÈGE PRIVÉ GÉNÉRAL, 1982-83

	Région	Sciences	Sciences humaines	Sciences de l'administration	Arts	Lettres	Hors DES	Total
03	Québec	1 285	1 137	98	4	65	2	2 591
04	Trois-Rivières	208	197	72	--	17	--	494
05	Estrie	278	97	97	--	20	7	499
6N	Montréal-Nord *	253	145	103	--	18	2	521
6M	Île-de-Montréal	2 362	3 082	499	146	155	14	6 258
	Ensemble du Québec	4 386	4 658	869	150	275	25	10 363

* Incluant Laval (Île Jésus).

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU B-3

CLIENTÈLE ÉTUDIANTE AU COLLÉGIAL PUBLIC (CEGEP) PROFESSIONNEL, 1982-83

	Région	Techniques biologiques	Techniques physiques	Techniques humaines	Techniques de l'administration	Arts	Hors DEC	Total
01	Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	661	1 744	1 744	1 280	170	87	4 605
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 108	1 647	861	1 585	633	1	5 835
03	Québec	2 423	2 873	1 438	4 282	909	--	11 925
04	Trois-Rivières	818	1 657	403	2 150	464	3	5 495
05	Estrie	632	489	500	1 296	267	--	3 184
6N	Montréal-Nord *	835	1 205	706	2 370	441	--	5 557
6S	Montréal-Sud	1 520	2 146	1	3 758	297	20	7 742
6M	Île-de-Montréal	3 496	4 916	2 555	7 417	2 648	2	21 034
07	Outaouais	262	518	214	1 209	71	--	2 274
08	Abitibi-Témiscamingue	192	349	237	430	28	--	1 236
09 10	Côte-Nord et Nouveau-Québec	230	250	65	541	15	28	1 129
	Ensemble du Québec	12 177	17 794	7 643	26 318	5 943	141	70 016

* Incluant Laval (Île Jésus).

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU B-4

CLIENTÈLE ÉTUDIANTE AU COLLÈGE PRIVÉ PROFESSIONNEL, 1982-83

	Région	Techniques biologiques	Techniques physiques	Techniques humaines	Techniques de l'administration	Arts	Techniques de la parole	Hors DEC	Total
01	Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	--	--	--	--	--	--	17	17
03	Québec	455	78	540	919	357	--	--	2 349
04	Trois-Rivières	--	3	--	228	70	--	150	451
6S	Montréal-Sud	575	--	--	--	--	--	--	575
6M	Île-de-Montréal	59	554	1 107	2 408	1 193	74	58	5 453
	Ensemble du Québec	1 089	635	1 647	3 555	1 620	74	225	8 845

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

ANNEXE C

SITUATION DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ
DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES,
SELON LA SPÉCIALISATION

TABLEAU C-1

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES SCIENCES SANTÉ
DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES

Universités		En emploi		En chômage		Inactifs				Taux de chômage	
						Aux études		Autres			
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		(%)									
Laval	(03)	91	95	0	0	9	3	0	3	0	0
Montréal (Francophone)	(06)	89	84	0	1	10	10	1	4	0	1,7

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU C-2

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES SCIENCES SANTÉ (PARAMÉDICAL) DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES

Universités[1]		En emploi		En chômage		Inactifs				Taux de chômage	
						Aux études		Autres			
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		(%)									
UQAC	(02)	100	80	0	0	0	20	0	0	0	0
Laval	(03)	89	78	0	4	5	12	6	6	0	4,9
UQTR	(04)	100	94	0	6	0	0	0	0	0	5,6
Montréal Francophones	(06)	92	91	0	5	8	2	0	2	0	4,8
Montréal Anglophones	(06)	100	88	0	3	0	7	0	2	0	2,8
UQAH	(07)	--	100	--	0	--	0	--	0	--	0,0
CEAT	(08)	--	100	--	0	--	0	--	0	--	0,0

1. UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières), UQAH (Université du Québec à Hull), CEAT (Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue).

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU C-3

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES SCIENCES PURES DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES

Universités[1]		En emploi		En chômage		Inactifs: Aux études		Inactifs: Autres		Taux de chômage	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		(%)									
UQAR	(01)	38	59	30	0	32	41	0	0	43,8	0
UQAC	(02)	43	54	5	22	52	25	0	0	11,0	28,8
Laval	(03)	60	46	6	2	33	45	1	6	8,8	5,1
UQTR	(04)	65	56	0	13	35	22	0	9	0,0	19,4
Sherbrooke	(05)	52	35	3	10	43	55	3	0	5,0	23,0
Montréal Francophones	(06)	53	45	3	5	44	47	1	3	5,0	10,1
Montréal Anglophones	(06)	40	44	4	6	56	45	0	4	8,9	12,6

1. UQAR (Université du Québec à Rimouski), UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières).

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU C-4

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES SCIENCES APPLIQUÉES DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES

Universités[1]		En emploi		En chômage		Inactifs				Taux de chômage	
						Aux études		Autres			
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		(%)									
UQAC	(02)	83	0	3	0	11	50	3	50	3,3	M[2]
Laval	(03)	80	65	5	19	14	15	1	2	6,2	22,2
UQTR	(04)	92	--	8	--	0	--	0	--	7,9	--
Sherbrooke	(05)	90	83	3	8	7	8	0	0	3,3	9,0
Montréal Francophones	(06)	88	86	5	2	7	6	1	6	5,0	1,7
Montréal Anglophones	(06)	71	65	7	11	20	24	1	1	9,4	14,0

1. UQAR (Université du Québec à Rimouski), UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières).

2. M = donnée manquante.

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU C-5

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES SCIENCES HUMAINES DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES

Universités[1]		En emploi		En chômage		Inactifs: Aux études		Inactifs: Autres		Taux de chômage	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		(%)									
UQAR	(01)	84	46	8	46	8	8	0	0	8,8	49,7
UQAC	(02)	59	39	19	0	25	41	0	20	21,6	0
Laval	(03)	63	64	12	15	24	18	2	3	15,8	19,5
UQTR	(04)	52	55	20	6	28	40	0	0	27,7	9,4
Sherbrooke	(05)	76	55	13	24	11	17	1	4	14,4	30,8
Montréal Francophones	(06)	62	56	11	15	26	24	2	5	14,8	21,7
Montréal Anglophones	(06)	53	56	10	9	36	27	1	8	15,8	13,5
UQAH	(07)	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0
CEAT	(08)	100	100	0	0	0	0	0	0	0	0

1. UQAR (Université du Québec à Rimouski), UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières), UQAH (Université du Québec à Hull), CEAT (Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue).

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU C-6

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES

Universités[1]		En emploi		En chômage		Inactifs				Taux de chômage	
						Aux études		Autres			
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		(%)									
UQAR	(01)	97	75	3	14	0	2	0	9	3,2	16,2
UQAC	(02)	78	68	15	24	7	5	0	4	16,0	26,3
Laval	(03)	80	74	7	15	12	8	2	3	7,8	17,0
UQTR	(04)	83	73	11	17	6	6	0	4	12,0	19,2
Sherbrooke	(05)	79	76	11	18	10	4	0	1	12,1	18,9
Montréal Francophones	(06)	87	81	6	10	7	5	0	4	6,6	11,3
Montréal Anglophones	(06)	91	76	3	9	7	10	0	4	3,0	11,0
UQAH	(07)	82	81	18	12	0	7	0	0	18,5	13,3
CEAT	(08)	96	88	4	8	0	0	0	3	4,2	8,7

1. UQAR (Université du Québec à Rimouski), UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières), UQAH (Université du Québec à Hull), CEAT (Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue).

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU C-7

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES

Universités[1]		En emploi		En chômage		Inactifs				Taux de chômage	
						Aux études		Autres			
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		(%)									
UQAR	(01)	88	60	0	20	6	20	6	0	0	25,0
UQAC	(02)	83	77	7	8	10	8	0	8	7,9	9,1
Laval	(03)	83	72	10	16	7	10	0	2	10,5	18,3
UQTR	(04)	90	90	8	0	2	0	0	10	7,8	0
Sherbrooke	(05)	85	83	6	12	10	3	0	1	6,2	12,9
Montréal Francophones	(06)	84	81	7	8	8	7	1	3	7,7	9,3
Montréal Anglophones	(06)	74	79	9	9	15	11	2	2	11,2	10,0
UQAH	(07)	86	100	7	0	7	0	0	0	7,5	0
CEAT	(08)	93	100	7	0	0	0	0	0	7,3	0

1. UQAR (Université du Québec à Rimouski), UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières), UQAH (Université du Québec à Hull), CEAT (Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue).

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU C-8

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES ARTS DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES

Universités[1]		En emploi		En chômage		Inactifs				Taux de chômage	
						Aux études		Autres			
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		(%)									
UQAC	(02)	0	0	0	100	100	0	0	0	M[2]	100,0
Laval	(03)	59	59	18	12	18	26	5	3	23,4	17,0
UQTR	(04)	46	64	17	27	38	0	0	9	26,5	30,0
Sherbrooke	(05)	100	M	0	M	0	M	0	M	0	M
Montréal Francophones	(06)	50	61	26	19	19	16	4	4	34,5	23,4
Montréal Anglophones	(06)	75	47	10	16	12	27	3	9	11,7	25,8

1. UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières).

2. M = donnée manquante.

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU C-9

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES LETTRES DEUX ANS APRÈS LA FIN DE LEURS ÉTUDES

Universités[1]		En emploi		En chômage		Inactifs				Taux de chômage	
						Aux études		Autres			
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		(%)									
UQAR	(01)	50	83	17	17	33	0	0	0	25,0	16,7
UQAC	(02)	52	80	34	0	13	20	0	0	39,6	0,0
Laval	(03)	52	54	19	17	30	22	0	8	26,4	24,0
UQTR	(04)	65	44	28	26	7	25	0	5	30,3	37,1
Sherbrooke	(05)	91	46	0	27	9	19	0	8	0,0	37,5
Montréal Francophones	(06)	56	63	18	11	26	21	0	5	24,0	14,9
Montréal Anglophones	(06)	64	30	12	12	24	20	0	8	16,1	16,6

1. UQAR (Université du Québec à Rimouski), UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières).

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

ANNEXE D

SITUATION DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES
QUI ONT UN EMPLOI, SELON LA SPÉCIALISATION

TABLEAU D-1

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES SCIENCES SANTÉ QUI ONT UN EMPLOI

Universités		Caractéristiques de l'emploi								Perception de la relation études-travail					
		Temps plein (%)		Salaire hebdomadaire ($)		Temps de recherche (semaines)		Taux de satisfaction (%)		Taux de correspondance (%)		Taux d'utilité (%)		Taux d'exclusivité (%)	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Laval	(03)	100	100	446	387	9	5	81	83	79	84	95	96	90	86
Montréal Francophones	(06)	98	97	538	403	6	6	81	78	84	80	95	95	86	95

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU D-2

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES SCIENCES SANTÉ (PARAMÉDICAL) QUI ONT UN EMPLOI

Universités[1]		Caractéristiques de l'emploi								Perception de la relation études-travail					
		Temps plein (%)		Salaire hebdomadaire ($)		Temps de recherche (semaines)		Taux de satisfaction (%)		Taux de correspondance (%)		Taux d'utilité (%)		Taux d'exclusivité (%)	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
UQAC	(02)	100	100	550	612	M[2]	M	67	83	67	78	100	75	100	25
Laval	(03)	100	98	411	391	15	10	82	82	80	83	92	87	59	56
UQTR	(04)	100	88	529	559	M	6	86	86	76	84	90	71	17	19
Montréal Francophones	(06)	100	98	456	416	22	9	82	77	85	81	91	86	63	53
Montréal Anglophones	(06)	52	95	325	523	4	6	68	82	52	91	52	91	52	53
UQAH	(07)	--	100	--	500	--	20	--	83	--	100	--	100	--	50
CEAT	(08)	--	100	--	M	--	M	--	100	--	67	--	67	--	M

1. UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières), UQAH (Université du Québec à Hull), CEAT (Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue).

2. M = donnée manquante.

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU D-3

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES SCIENCES PURES QUI ONT UN EMPLOI

Universités[1]		Caractéristiques de l'emploi								*Perception de la relation études-travail*					
		Temps plein (%)		Salaire hebdomadaire ($)		Temps de recherche (semaines)		Taux de satisfaction (%)		Taux de correspondance (%)		Taux d'utilité (%)		Taux d'exclusivité (%)	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
UQAR	(01)	100	100	441	487	11	3	82	88	73	90	87	90	46	71
UQAC	(02)	100	100	455	490	31	38	90	87	75	61	85	73	55	100
Laval	(03)	98	100	458	387	11	10	79	78	62	72	71	83	41	35
UQTR	(04)	95	100	449	488	17	12	82	90	65	58	66	64	19	8
Sherbrooke	(05)	97	100	476	389	10	52	88	96	60	73	70	73	23	18
Montréal Francophones	(06)	100	96	420	397	17	19	82	74	55	57	66	65	33	21
Montréal Anglophones	(06)	99	87	444	410	13	14	81	74	61	58	66	62	23	11

1. UQAR (Université du Québec à Rimouski), UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières).

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU D-4

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES SCIENCES APPLIQUÉES QUI ONT UN EMPLOI

Universités[1]		Caractéristiques de l'emploi								Perception de la relation études-travail					
		Temps plein (%)		Salaire hebdomadaire ($)		Temps de recherche (semaines)		Taux de satisfaction (%)		Taux de correspondance (%)		Taux d'utilité (%)		Taux d'exclusivité (%)	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
UQAC	(02)	100	M[2]	560	M	9	M	85	M	75	M	85	M	37	M
Laval	(03)	100	100	490	460	13	15	83	83	71	71	81	87	45	45
UQTR	(04)	100	--	516	--	8	--	80	--	75	--	89	--	49	--
Sherbrooke	(05)	100	100	550	526	8	20	84	84	78	74	88	84	57	41
Montréal Francophones	(06)	100	100	506	427	11	7	82	78	74	70	82	79	44	47
Montréal Anglophones	(06)	99	98	524	404	8	10	82	79	78	78	85	81	48	43

1. UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières).

2. M = donnée manquante.

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU D-5

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES SCIENCES HUMAINES QUI ONT UN EMPLOI

Universités[1]		Caractéristiques de l'emploi								Perception de la relation études-travail					
		Temps plein (%)		Salaire hebdomadaire ($)		Temps de recherche (semaines)		Taux de satisfaction (%)		Taux de correspondance (%)		Taux d'utilité (%)		Taux d'exclusivité (%)	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
UQAR	(01)	100	82	309	299	9	7	74	74	51	59	45	53	12	37
UQAC	(02)	100	100	375	397	7	M[2]	67	84	47	69	52	69	0	53
Laval	(03)	96	97	390	368	20	18	77	72	61	62	61	64	32	30
UQTR	(04)	96	100	461	334	17	15	75	80	45	48	53	44	13	0
Sherbrooke	(05)	99	100	372	348	16	18	73	77	62	71	65	79	45	35
Montréal Francophones	(06)	97	97	391	336	18	18	74	72	58	65	63	69	28	39
Montréal Anglophones	(06)	95	87	411	386	15	14	79	76	59	55	63	55	32	20
UQAH	(07)	100	100	550	458	M	6	100	86	100	83	83	94	50	17
CEAT	(08)	100	100	492	513	M	12	89	87	89	91	89	87	50	13

1. UQAR (Université du Québec à Rimouski), UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières), UQAH (Université du Québec à Hull), CEAT (Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue).

2. M = donnée manquante.

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spécia'es.

TABLEAU D-6

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION QUI ONT UN EMPLOI

Universités[1]		Caractéristiques de l'emploi								Perception de la relation études-travail					
		Temps plein (%)		Salaire hebdomadaire ($)		Temps de recherche (semaines)		Taux de satisfaction (%)		Taux de correspondance (%)		Taux d'utilité (%)		Taux d'exclusivité (%)	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
UQAR	(01)	100	93	720	509	16	15	88	87	76	77	82	78	25	40
UQAC	(02)	94	98	514	485	25	17	85	87	68	72	66	73	37	40
Laval	(03)	99	93	548	469	24	17	81	82	64	67	66	67	31	32
UQTR	(04)	95	95	542	442	16	17	79	81	71	70	77	74	27	23
Sherbrooke	(05)	99	100	533	453	12	15	77	84	69	72	70	80	28	38
Montréal Francophones	(06)	98	98	526	460	17	19	82	80	71	70	77	75	34	32
Montréal Anglophones	(06)	92	87	564	483	12	11	85	86	77	80	76	77	25	43
UQAH	(07)	100	100	647	643	10	11	90	72	73	74	76	76	32	28
CEAT	(08)	96	100	614	573	5	12	78	84	68	84	71	88	16	51

1. UQAR (Université du Québec à Rimouski), UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières), UQAH (Université du Québec à Hull), CEAT (Centre d'études universitaires d'Abitibi-Temiscamingue).

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU D-7

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION QUI ONT UN EMPLOI

Universités[1]		Caractéristiques de l'emploi								Perception de la relation études-travail					
		Temps plein (%)		Salaire hebdomadaire ($)		Temps de recherche (semaines)		Taux de satisfaction (%)		Taux de correspondance (%)		Taux d'utilité (%)		Taux d'exclusivité (%)	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
UQAR	(01)	100	100	443	350	18	25	73	78	64	100	64	100	23	100
UQAC	(02)	100	100	410	410	15	14	76	83	73	73	77	80	38	50
Laval	(03)	100	100	429	391	18	13	80	78	71	72	78	74	39	38
UQTR	(04)	100	100	426	452	18	13	76	79	79	73	81	76	46	10
Sherbrooke	(05)	100	100	411	416	7	13	82	77	82	79	85	81	54	46
Montréal Francophones	(06)	99	100	454	440	11	12	77	76	75	73	80	76	47	44
Montréal Anglophones	(06)	98	96	455	430	10	11	81	80	75	72	79	76	38	37
UQAH	(07)	100	100	653	443	5	72	87	77	82	72	84	74	39	58
CEAT	(08)	100	100	469	456	6	4	90	82	76	65	79	78	42	18

1. UQAR (Université du Québec à Rimouski), UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières), UQAH (Université du Québec à Hull), CEAT (Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue).

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU D-8

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES ARTS QUI ONT UN EMPLOI

Universités[1]		Caractéristiques de l'emploi								Perception de la relation études-travail					
		Temps plein (%)		Salaire hebdomadaire ($)		Temps de recherche (semaines)		Taux de satisfaction (%)		Taux de correspondance (%)		Taux d'utilité (%)		Taux d'exclusivité (%)	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
UQAC	(02)	M[2]	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Laval	(03)	83	85	294	284	24	16	85	74	60	54	65	60	22	22
UQTR	(04)	73	86	119	470	37	18	67	71	76	56	73	44	73	14
Sherbrooke	(05)	100	M	175	M	16	M	100	M	83	M	83	M	50	M
Montréal Francophones	(06)	97	97	320	264	24	21	72	71	56	57	56	56	17	15
Montréal Anglophones	(06)	87	75	408	313	14	7	72	73	49	53	58	49	12	12

1. UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières).

2. M = donnée manquante.

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

TABLEAU D-9

SITUATION DES DIPLÔMÉS DES LETTRES QUI ONT UN EMPLOI

Universités[1]		Caractéristiques de l'emploi								Perception de la relation études-travail					
		Temps plein (%)		Salaire hebdomadaire ($)		Temps de recherche (semaines)		Taux de satisfaction (%)		Taux de correspondance (%)		Taux d'utilité (%)		Taux d'exclusivité (%)	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
UQAR	(01)	100	100	558	625	M[2]	5	89	100	67	87	67	87	0	40
UQAC	(02)	100	100	737	556	M	52	83	100	58	81	42	87	0	19
Laval	(03)	100	93	404	374	17	15	80	74	67	62	73	61	24	20
UQTR	(04)	89	78	540	336	6	21	78	67	75	67	67	70	33	22
Sherbrooke	(05)	94	100	385	352	23	26	74	76	57	50	63	62	16	20
Montréal Francophones	(06)	95	92	377	361	14	17	69	71	45	58	43	62	24	24
Montréal Anglophones	(06)	92	85	340	351	14	10	69	76	43	49	57	52	6	11

1. UQAC (Université du Québec à Chicoutimi), UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières).

2. M = donnée manquante.

Source: Ministère de l'Éducation du Québec, compilations spéciales.

ANNEXE E

TAUX D'ACTIVITÉ DES JEUNES DE 15 À 24 ANS,
SELON LE SEXE ET LE NIVEAU DE SCOLARITÉ OBTENU

TABLEAU E-1

TAUX D'ACTIVITÉ DES JEUNES DE 15 À 24 ANS, SELON LE SEXE ET LE NIVEAU DE SCOLARITÉ OBTENU, 1981

Région		Moins de 9 ans			De 9 à 13 ans			Certificat ou diplôme d'études secondaires[1]			Certificat ou diplôme d'école de métiers, d'université ou autres[2]			Grade universitaire[3]		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
		(%)														
01	Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	66,9	55,7	63,1	65,6	60,0	63,8	63,2	66,7	65,4	71,1	69,7	70,9	75,4	68,8	73,4
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	67,3	46,2	60,3	68,7	61,3	65,4	68,6	65,3	67,6	72,7	69,2	70,9	79,5	69,7	70,9
03	Québec	70,1	70,4	69,4	76,5	75,2	76,3	76,8	78,6	77,7	78,3	79,5	79,2	81,5	80,3	81,6
04	Trois-Rivières	67,4	68,4	70,4	78,1	72,1	75,4	77,4	72,5	75,3	80,1	77,3	78,6	77,8	73,8	77,3
05	Estrie	73,5	69,4	73,5	74,9	77,7	76,4	81,4	77,0	78,4	77,4	82,3	79,9	78,4	69,7	75,5
06	Montréal	76,7	76,1	76,8	81,9	78,9	80,5	85,1	84,1	84,6	87,5	86,6	87,0	84,9	85,4	85,5
07	Outaouais	62,7	61,5	63,3	72,9	70,9	72,2	78,5	82,8	81,0	81,2	86,4	83,8	83,5	91,7	90,3
08	Abitibi-Témiscamingue	75,5	64,2	71,4	76,2	70,9	74,8	82,0	76,6	79,1	81,8	78,4	80,5	88,6	81,1	87,3
09	Côte-Nord	49,3	37,0	49,2	68,6	54,0	62,0	67,8	63,3	66,5	76,7	75,1	76,2	83,8	84,4	80,9
10	Nouveau-Québec	25,2	16,2	20,2	35,5	14,7	26,3	60,3	49,2	52,9	75,5	65,1	72,3	80,0	100,0	84,6
	Ensemble du Québec	56,5	36,4	47,8	49,8	35,5	43,1	68,8	63,3	65,9	84,0	81,0	82,5	80,8	83,5	82,2

1. 14 ans approximativement dans l'équivalent québécois.

2. 15 ans.

3. 16 ans ou plus.

Source: Recensement de la population, Statistique Canada, traitement par le Bureau de la statistique du Québec.

ANNEXE F

TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES DE 15 À 24 ANS

TABLEAU F-1

TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES DE 15 À 24 ANS, SELON LE SEXE ET LE NIVEAU DE SCOLARITÉ OBTENU, 1981

Région		Moins de 9 ans			De 9 à 13 ans			Certificat ou diplôme d'études secondaires[1]			Certificat ou diplôme d'école de métiers, d'université ou autres[2]			Grade universitaire[3]		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
		(%)														
01	Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	34,1	44,3	36,0	33,6	39,6	37,0	36,4	33,4	34,8	28,9	29,0	29,6	27,7	24,7	25,9
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	34,5	51,6	41,0	32,2	38,9	34,6	30,6	34,2	32,3	27,8	30,0	29,0	26,1	32,6	26,4
03	Québec	29,6	31,0	30,7	23,0	24,8	23,8	23,0	22,1	22,4	21,6	20,3	20,9	19,1	17,9	18,8
04	Trois-Rivières	30,0	31,6	40,1	21,9	28,1	24,2	22,4	27,5	25,0	19,7	22,7	21,2	23,9	26,2	25,6
05	Estrie	25,2	30,6	27,8	24,4	22,0	23,9	19,4	22,5	21,2	22,6	18,4	20,4	19,8	29,3	24,0
06	Montréal	23,1	23,6	23,3	18,1	21,2	19,4	15,0	15,9	15,4	12,5	13,3	13,0	14,8	16,7	14,5
07	Outaouais	36,5	33,7	35,6	27,1	29,3	27,7	20,7	17,9	19,1	18,5	14,1	16,2	12,1	10,0	11,2
08	Abitibi-Témiscamingue	26,5	26,4	26,1	23,7	29,1	25,4	18,0	24,2	21,3	17,4	20,8	19,8	5,7	21,6	12,7
09	Côte-Nord	48,6	61,1	52,8	31,2	48,0	38,1	31,9	36,7	33,7	24,5	25,9	23,5	16,2	18,7	19,1
10	Nouveau-Québec	13,8	10,5	8,5	28,6	26,3	22,9	14,3	31,0	22,2	8,1	21,4	11,8	0,0	0,0	0,0
	Ensemble du Québec	27,4	28,7	27,8	21,5	24,9	22,8	18,7	19,5	19,1	17,1	17,5	17,3	16,5	16,7	16,6

1. 14 ans approximativement dans l'équivalent québécois.

2. 15 ans.

3. 16 ans ou plus.

Source: Recensement de la population, Statistique Canada, traitement par le Bureau de la statistique du Québec.

ÉTUDES SUR DES SUJETS CONNEXES

D'autres études effectuées ou commanditées par le Bureau de la statistique du Québec développent des dimensions particulières de la situation socio-économique des jeunes.

Vivre seul ou en groupe, Bureau de la statistique du Québec, octobre 1984.

Cette étude concerne les individus qui sont amenés à vivre en dehors du cadre familial. Deux possibilités se présentent à eux: vivre seul ou en groupe. Cette étude met en lumière l'apport du ménage et l'impact du mode de vie sur la répartition des revenus et l'ampleur de la pauvreté au sein de la population de hors famille.

Les jeunes de moins de 30 ans constituent 40% de la population étudiée. Ils privilégient le mode de vie avec d'autres et la plupart d'entre eux partagent alors l'ensemble des coûts reliés au logement. Ils réalisent ainsi des économies importantes par rapport au revenu.

Précisons enfin que les jeunes représentent 35,8% des personnes hors famille pauvres. Beaucoup d'entre eux resteront pauvres même après l'octroi de transferts gouvernementaux et la prise en compte de transferts interpersonnels.

Travail à temps partiel au Québec: caractéristiques et intérêt pour ce type d'emploi, Bureau de la statistique du Québec, décembre 1983.

Cette étude porte sur l'intérêt des travailleurs à temps plein pour le travail à temps partiel. On y constate que les jeunes travailleurs (15-24 ans) ne montrent que peu d'intérêt pour ce type d'emploi, particulièrement dans le cas des hommes. La raison la plus souvent invoquée pour ce manque d'intérêt est l'insuffisance de la rémunération rattachée au travail à temps partiel. C'est cependant les personnes de 15 à 24 ans qui constituent le groupe de la population active où l'emploi à temps partiel est le plus important. En effet, en 1980, ils occupaient 43,6% des emplois à temps partiel. On peut donc conclure que ce type d'emploi permet aux jeunes de concilier plusieurs activités (étude et emploi) mais qu'une fois qu'ils travaillent à temps plein, le temps partiel ne semble plus être une formule intéressante.

Le chômage des jeunes Québécois, Bureau de la statistique du Québec, mars 1983.

Dans une étude commanditée par le Bureau de la statistique du Québec, le professeur Daniel Boothby traite du chômage des jeunes travailleurs québécois. Il observe qu'une large part de l'incidence du chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans est liée à leur mobilité entre les emplois, que ce sont les plus jeunes et les moins scolarisés qui sont responsables d'une forte proportion du temps total chômé par ce groupe.

LES 15 - 29

Portrait statistique des jeunes par region

Ce dossier contient de nombreuses donnees relatives aux jeunes de 15 a 29 ans des annees 1981 1983 accompagnees d'une analyse A l'aide de statistiques les plus recentes on y aborde plusieurs sujets les concernant entre autres

- leur frequentation scolaire
- leur integration au marche du travail
- leur situation par rapport a l'emploi
- leur taux de chomage
- leur presence a l'aide sociale

Il ne s'agit pas ici d'une analyse evolutive mais d'un portrait des jeunes a un moment donne dans le temps tel qu'il ressort des dernieres donnees disponibles qui ont pu etre ramenees sur une base regionale

Dossier statistique
prepare a la demande
du Secretariat a la jeunesse

Bureau de la statistique du Quebec